

Projet « Arriver et partir : La francophonie de la
Saskatchewan au début du XXI^e siècle »

Analyse thématique et analyses particulières des données d'entrevues

Yves Labrèche,
Université St-Boniface

Chaire de recherche du Canada sur les migrations,
les circulations et les communautés francophones

Université de Saint-Boniface
Winnipeg, Manitoba
© CRC-MCCF 2022

Table des matières

Table des matières	ii
Résumé	1
Introduction	3
Nature du corpus	3
Analyse générale et thématique des données d’entrevue	4
Arrivée- motifs.....	5
Réseau – autre ou ailleurs.....	8
Réseau –Saskatchewan	10
Difficultés liées au réseau communautaire ou familial.....	11
Difficultés liées à la culture, à la langue ou aux différences culturelles	14
Autres difficultés rencontrées mais moins souvent citées.....	18
Opportunités – réseau	21
Opportunités – travail ou emploi.....	24
Opportunités en lien avec le politique.....	25
Stratégies de fonctionnement.....	27
Les autres stratégies moins souvent évoquées : réseautage et culture	29
Départ – motifs	31
Analyses particulières	37
Témoignages selon le pays d’origine : migrations interprovinciales et migrations internationales.....	37
Témoignages des participants demeurant (ancrés) en Saskatchewan par rapport à ceux qui sont repartis	47
Témoignages selon le sexe des participants.....	62
Points saillants et conclusion	78
Bibliographie	82
ANNEXE 1	83
Tableau 1.1 Verbatim des migrants interprovinciaux et des migrants internationaux	83
Tableau 1.2 Classification thématique des témoignages selon le pays d’origine : migrations interprovinciales et migrations internationales.....	84
ANNEXE 2	86

Tableau 2.1 Verbatim des participants classés selon le lieu de résidence au moment des entrevues	86
Tableau 2.2 Classification thématique des témoignages des participants demeurant (ancrés) en Saskatchewan par rapport à ceux qui sont repartis.....	87
ANNEXE 3	89
Tableau 3.1 Verbatim des participants classés selon le sexe	89
Tableau 3.2 Classification thématique des témoignages selon le sexe des participants	90
ANNEXE 4	91
Questionnaire d'entrevue.....	91

Résumé

L'objectif de ce rapport consiste à donner la parole à treize participants qui vivent ou ont vécu en Saskatchewan et qui ont accepté de s'exprimer au sujet de leur parcours migratoire. Ceux-ci ont également partagé leurs idées et leurs perceptions relatives au phénomène migratoire en se basant sur ce qu'ils ont pu observer en contexte francophone minoritaire. Plutôt que de simplement mettre en relief les constats qui confirment les théories ou les hypothèses existantes à propos des parcours d'immigrants comme nous l'avons fait dans un autre rapport¹, nous avons choisi de présenter ici les données selon les catégories émergentes, en insistant d'abord sur les thématiques pour lesquelles les interlocuteurs ont été les plus loquaces ou nombreux à réagir, sans oublier les catégories moins bien pourvues. Cette approche apporte des éclairages nouveaux sur le processus migratoire et les perceptions qui s'y rapportent, tout en utilisant une perspective interne et des données inédites.

Dans un premier temps, nous présentons les résultats de l'analyse générale qui incorpore de nombreux et substantiels témoignages. Nous proposons ensuite un bilan d'analyses comparatives en insistant sur le contraste entre les perceptions des migrants interprovinciaux et internationaux, sur les différences entre les quatre migrants qui ont choisi de repartir de la Saskatchewan par rapport aux neuf personnes qui y sont demeurées; enfin, nous soulignons quelques tendances qui ressortent des témoignages selon le sexe des interlocuteurs.

Les conclusions de cette étude sont limitées du fait de la petite taille de l'échantillon qui inclut une très grande diversité de parcours, chaque participant ayant une histoire bien singulière, ce qui rend difficile toute synthèse sous forme de généralisation. De même, l'étude fait ressortir le migrant comme agent de son destin, certains ressortissants repartant non pas parce qu'ils ont échoué, mais parce qu'ils semblent valoriser ou aimer la mobilité. En somme, au-delà de la recherche des motifs qui ont conduit les migrants à s'établir en Saskatchewan ou des facteurs déterminant l'intégration réussie sur plusieurs

¹ Bamba, Moustapha, Yves Labrèche et Yves Frenette (2022). *Arriver et partir : la francophonie de la Saskatchewan au début du XXI^e siècle : De la recension des écrits aux entrevues*. Rapport diffusé sur le site web de la Chaire de recherche du Canada sur les migrations, les circulations et les communautés francophones, Université de Saint-Boniface, <https://ustboniface.ca/crc-mccf/diffusion>

plans, cette étude permet aussi de souligner la grande diversité des aspirations et des expériences, mais également des défis auxquels font face les immigrants, dont la détermination et la résilience varient également.

Introduction

Nature du corpus

On notera tout d'abord la diversité des identités et des parcours ainsi qu'une certaine disparité sur le plan de la loquacité des participants. En effet, les personnes interviewées étaient âgées de 32 à 54 ans au moment des entrevues et la majorité d'entre elles se situait dans la trentaine. Quant à leur pays d'origine, on note que trois personnes sont originaires du Canada et représentent ainsi le processus de migration interprovinciale, tandis que les neuf autres sont nées à l'étranger et appartiennent à la catégorie des immigrants internationaux. Cependant, dans cette dernière catégorie, on retrouve des individus qui ont vécu dans une autre province canadienne avant de s'établir en Saskatchewan.

Notons une certaine disparité en ce qui a trait à la durée des entrevues. En effet, le nombre de mots par entrevue varie de 811 à 4 271 avec une moyenne de 2 130 mots. L'entrevue la plus courte a-t-elle été réalisée par téléphone ? On remarque également que, contrairement au stéréotype voulant que les femmes parlent plus que les hommes, quatre des six entrevues comprenant un plus grand nombre de mots que la moyenne, correspondent à des hommes et seulement deux à des femmes. Le fait que l'intervieweur était un homme aurait-il eu un effet catalyseur entraînant une plus grande aisance et loquacité chez les hommes par rapport aux femmes ?

Analyse générale et thématique des données d'entrevue

Les questions d'entrevue ont été posées selon un schéma et une séquence très semblable d'un informateur à l'autre. Par ailleurs, les catégories d'analyse constituées au cours de la lecture des transcriptions recoupent parfois plus d'une question. Ainsi, les énoncés qui ont trait aux motifs ayant déterminé le choix de s'établir en Saskatchewan peuvent se trouver dans des réponses ou des élaborations qui ne sont pas toujours partagées au début de l'entrevue, c'est-à-dire au moment où l'intervieweur posait la première question qui était relativement ouverte à savoir : *Quand on parle de migration francophone vers la Saskatchewan, à quoi pensez-vous ? Qu'est-ce qui vous vient en tête ?* En effet, les motifs se trouveront dans les réponses à d'autres questions posées ultérieurement comme par exemple *On ne devient pas migrant sans souvent caresser l'espoir d'une vie meilleure. Dans votre cas, quelles sont les opportunités dont vous avez bénéficié en Saskatchewan ?* Ainsi, même s'il n'y a pas de question portant directement sur les motifs déterminant l'établissement en Saskatchewan, il s'agit d'un thème émergent qui a donné lieu à la création d'une catégorie d'analyse bien étayée de données pertinentes faisant l'objet d'une section à part entière de notre rapport (cf. les tableaux d'analyse thématique et le questionnaire en annexe).

Des thèmes et des sous-thèmes sont ressortis d'une première lecture des transcriptions qui totalisent une cinquantaine de pages, verbatim des interviewés seulement ; en effet, nous avons retiré les propos de l'intervieweur qui se limitait généralement aux questions formulées de manière relativement uniforme et selon la même séquence d'une entrevue à l'autre. Nous avons par la suite attribué à ces catégories thématiques les segments d'entrevues qui s'y rapportent après avoir pris soin de les identifier individuellement par un code et un numéro de façon à pouvoir replacer les énoncés dans leur contexte et selon le déroulement chronologique. Puis, nous avons procédé à une compilation du nombre de segments et de participants par catégorie de façon à dégager les thèmes qui semblent avoir sollicité davantage de partages ou de réactions de la part des participants. Nous n'avons pas utilisé de logiciel tel que NVivo pour le traitement des données, mais la procédure que nous avons suivie se rapproche en tous points de celle que nous aurions adoptée en ayant recours à ce logiciel.

Ainsi, en nous appuyant sur le nombre de segments d'entrevue classés selon une série de catégories ou sous-catégories thématiques déterminées lors d'une première lecture de la totalité du verbatim, il ressort

que huit (8) grands thèmes ou sous-thèmes sur un total de 23 ont particulièrement retenu l'attention des participants : les motifs ou facteurs ayant déterminé le choix de s'établir en Saskatchewan (15 segments, 10 participants), les références des participants au réseau « autre ou extérieur » à la Saskatchewan (12 segments, 10 participants), les difficultés liées au réseau communautaire ou familial (26 segments, 10 participants), les difficultés liées à la culture, à la langue ou aux différences culturelles (29 segments, 11 participants), les opportunités reliées au réseautage (21 segments, 9 participants), les opportunités en matière de travail ou d'emploi (13 segments, 11 participants), les stratégies de fonctionnement liées aux premières adaptations au nouveau milieu (12 segments, 10 participants) et les motifs ou facteurs qui déterminent le choix de repartir de la Saskatchewan (26 segments, 13 participants).

En consultant le tableau qui présente la compilation des énoncés (Annexe 1), on constate que chacune des 15 catégories moins bien pourvues se trouve tout de même étroitement associée à l'une ou l'autre des huit catégories principales identifiées ci-dessus. Ces catégories mineures sont mises à contribution, car elles peuvent certainement renfermer des éléments singuliers qui permettront d'enrichir le tableau des perceptions, mais également de nuancer l'interprétation des données. Ainsi, les catégories Arrivée, Arrivée-parcours, Arrivée-difficultés et Parcours antérieur seront discutées dans une sous-section venant compléter la première des sections principales qui est consacrée aux motifs ou facteurs d'établissement, dans la mesure où elles apportent des précisions liées au contexte permettant de mieux saisir les facteurs ayant favorisé le choix de la Saskatchewan.

Arrivée- motifs

Synthèse des énoncés qui expliquent ou justifient le choix de la Saskatchewan comme lieu d'établissement (15 segments, 10 participants)

Travail et emploi

Pour la très grande majorité des participants, le travail et l'emploi représentent la raison principale qui les a amenés personnellement à choisir la Saskatchewan comme province de résidence. Ainsi pour un Montréalais, « c'est la première chose qui me vient en tête : du travail, des opportunités » (EG001). De même, un homme d'origine américaine affirme être venu occuper un poste qui l'attendait dans la

communauté francophone et avoir travaillé à faciliter l'installation de personnes et de familles venues d'ailleurs (DT001).

Un troisième énoncé venant cette fois d'une personne originaire du Burundi illustre cette tendance à attribuer au travail la première place dans le répertoire des motifs justificatifs : « quand j'ai immigré, ce n'était pas l'immigration francophone qui m'était venue en tête; c'était plutôt la recherche du travail » (GA001). Elle partage également sa perception du processus migratoire en général : « Ils viennent plus pour le travail; parce qu'avec le froid de la Saskatchewan, je ne pense pas qu'il y a autre chose qui pourrait [les] amener ici » (GA002).

Emploi et autres : langue, formation, etc.

Quelques personnes ayant identifié le travail comme raison principale, évoquent un ou des motifs supplémentaires qui seraient en cause. L'une d'entre elles mentionne des problèmes non spécifiés dans son pays d'origine (GA011a), alors qu'une autre fait référence à son désir d'améliorer « son anglais » mais justement dans le cadre d'un travail assuré comme moniteur de langue (NS003a).

Une des participantes considère que de manière générale, que ce soit dans un contexte de migration interprovinciale ou internationale, ce seraient des raisons économiques ou liées à leurs conditions de vie qui motiveraient les gens à venir s'établir ou à repartir de la Saskatchewan (MB001). C'est également le point de vue d'une femme originaire de la Guadeloupe qui pense que les nouveaux-arrivants francophones de la Saskatchewan recherchent une meilleure qualité de vie (MF001), et pour elle, l'un des attraits réside dans la possibilité de changement de carrière grâce à une formation complémentaire accessible à tout âge (MF022).

Bref, rien de bien nouveau ou de surprenant dans ces extraits de témoignages au sujet des motifs d'établissement dans un milieu qui pourrait être perçu de prime abord comme peu attrayant sur le plan géographique. Pourtant, comme nous le verrons, les possibilités d'emploi en français sont limitées en Saskatchewan et nous pouvons d'ores et déjà anticiper que la question du bilinguisme et de la langue joue un rôle important dans l'adaptation des migrants à ce milieu particulier dans lequel ils ont choisi de vivre.

Autres énoncés relatifs à l'arrivée ou au parcours (catégories Arrivée, Arrivée-parcours, Arrivée - difficultés et Parcours antérieur)

Quelques énoncés, même s'ils sont bien moins nombreux que les précédents, apportent des précisions sur l'arrivée et le parcours migratoire, voire prémigratoire, et permettent de mettre en relief les préoccupations singulières ainsi que les aspirations particulières de certains participants.

C'est ainsi qu'un homme originaire des États-Unis indique d'emblée que même s'il avait postulé un emploi avant de partir, c'est l'idée d'accompagner quelqu'un en Saskatchewan qui a déterminé sa décision d'y déménager (DT002).

Un participant originaire du Burundi mais qui a transité par le Québec avant de s'établir en Saskatchewan, d'abord à Saskatoon puis à Gravelbourg, n'a pas révélé explicitement les raisons qui l'ont incité à choisir cette province. En fait, il a plutôt exprimé les hésitations qui ont entouré sa prise de décision, à savoir l'idée de vivre dans un milieu dominé par une majorité anglophone (GT002) et dans lequel les occasions d'emploi au sein de la minorité francophone sont limitées (GT004).

Même si un emploi dans une garderie francophone l'attendait dès son arrivée en Saskatchewan (JE002a), une femme originaire du Burundi évoque les difficultés qui guettent les francophones migrant vers la Saskatchewan sans avoir une maîtrise préalable de l'anglais (JE001).

À l'instar d'autres participants, une migrante originaire de la Guadeloupe estime que les emplois, la qualité de vie et le coût de la vie en général constituent un ensemble de conditions attrayantes (MF001). Mais elle fait aussi référence au fait que la connaissance de l'anglais a certainement favorisé son adaptation dès l'arrivée. Elle précise d'ailleurs avoir vécu pendant trois ans en Angleterre avant de s'établir au Canada, ce qui l'a amenée à choisir plus particulièrement une région à majorité anglophone (MF002 et MF005).

Une jeune femme originaire du Québec mentionne pour sa part le fait d'être arrivée au bon moment, à savoir à une époque où c'était « un peu plus facile » et à un moment de sa vie où elle était seule et

particulièrement « motivée à rencontrer des gens » (MB004a). L'âge, le statut matrimonial et la sociabilité seraient des facteurs pouvant jouer en faveur d'une adaptation réussie. Ainsi, les facteurs sociodémographiques et psychologiques expliqueraient en partie l'élan qui porte les migrants à quitter leur région d'origine, dans la mesure où les autres conditions sont réunies, à commencer par les possibilités d'emploi et les motivations d'ordre économique (MB001).

Enfin, certains énoncés faisant référence au parcours antérieur à l'arrivée en Saskatchewan permettent de nous éclairer sur les motifs qui ont déterminé le choix de cette province. En voici un exemple qui est intéressant à plus d'un point de vue, notamment parce que l'interlocutrice fait référence à un aller-retour, tout en procédant à une auto-évaluation comparative de ses adaptations successives dans deux provinces où elle a choisi de vivre.

J'ai trouvé un emploi à la Société historique de la Saskatchewan en mars 2008 ici à Regina. C'est ce qui m'a amenée ici. Ensuite, je suis restée en Saskatchewan pendant un peu plus de cinq ans avant d'aller à l'Île-du-Prince-Édouard pour environ 5 mois et puis de revenir à Saskatoon en février 2014 et puis, je suis revenue à Regina en septembre 2015 (MB002b). En fait, c'est l'Île-du-Prince-Édouard qui a été beaucoup plus difficile pour moi que la Saskatchewan. C'est peut-être parce que j'étais dans une petite communauté et qu'il n'y avait pas vraiment personne de mon âge avec qui je travaillais ou qui était dans la communauté (MB004b).

C'est d'ailleurs cette question des réseaux familiaux et communautaires qui retiendra maintenant notre attention.

Réseau – autre ou ailleurs

Le réseau social existant ou la création de nouveaux réseaux semblent être déterminants dans le succès de l'adaptation migratoire. Et bien entendu, les difficultés relatives au réseau familial ou communautaire telles que rapportées par les participants nous amènent également à mieux saisir les problèmes qui jalonnent les parcours respectifs de certains nouveaux-arrivants.

Premier constat, la majorité des participants font référence aux réseaux dont ils faisaient partie ou à ceux qu'ils ont constitués ailleurs et préalablement à l'installation (12 segments, 10 participants) alors que le réseau développé depuis l'arrivée en Saskatchewan semble occuper moins d'importance dans le discours des interlocuteurs, du moins d'après le nombre d'énoncés et de participants (9 segments, 6 participants).

Ainsi, selon un homme qui a vécu en Saskatchewan et habite présentement à Ottawa, le réseautage semble avoir été fondamental dans la réussite de ses installations successives. Cet Américain d'origine semble valoriser la mobilité et être doté d'une certaine facilité d'adaptation : *Mais, j'ai beaucoup d'amis en Saskatchewan; j'ai des amis en Ontario où je vis présentement. Ma famille habite entièrement aux États-Unis. J'ai aussi des liens dans le pays de ma femme qui est la Tunisie. Et aussi j'ai des liens en Espagne où j'ai vécu à l'âge de 18 ans. J'ai des liens un peu partout. Actuellement, je suis en Ontario et j'y ai tissé de nouveaux liens, de nouveaux amis et des liens professionnels* (DT003).

Même type d'affirmation de la part d'un Montréalais d'origine qui vit présentement à Saskatoon et semble doté d'une grande sociabilité : *Toute ma vie que ce soit la famille rapprochée, mes parents, tout le monde est à Montréal, les deux côtés, alors les amis, même chose [...] C'est que mon réseau était large, était étendu, mais à Montréal* (EG002). *Quand j'étais plus jeune, j'ai fait partie des programmes nationaux de sport, j'ai des connaissances sans être des grands amis, j'ai des connaissances [...] dans les grandes villes, dans les grands centres : Vancouver, etc.; j'ai des amis un peu partout au Canada* (EG003).

Cependant, les parcours et le maintien des réseaux antérieurs ne sont pas toujours aussi simples, en particulier dans le contexte des migrations internationales : *Ma grande famille se trouve au Burundi. Je suis ici au Canada avec ma famille nucléaire, c'est-à-dire mon épouse et mes enfants. Alors mon épouse est au Québec avec trois enfants; et ici à Gravelbourg, je suis avec des enfants* (GT003).

Une autre personne originaire du Burundi souligne l'attachement à la famille et au réseau antérieur à l'installation en Saskatchewan : *Quand j'étais à Montréal, j'avais beaucoup d'amis malgré que ce fût une année que j'y étais. Je suis venue seule, quand j'ai quitté le pays. Mais, à Montréal, bien sûr que c'est un endroit francophone. Tous les Burundais, ... Nous venons des pays francophones. Tout le monde va là-bas. Il y a beaucoup d'anciens amis; des gens de ma famille, tantes, oncles, cousins, cousines, neveux, nièces. Je les ai retrouvés là-bas. C'était vraiment un grand cercle pour moi* (GA004a).

Les réseaux existant avant l'arrivée en Saskatchewan sur lesquels insistent les participants seraient-ils indicateurs de parcours migratoires qui ne sont pas envisagés ou vécus de manière linéaire mais plutôt comme des circulations réelles ou symboliques entre le pays ou la province d'origine et celle où les protagonistes ont choisi de s'établir? Peut-on parler de migrations transnationales ou encore de nostalgie du pays?

Réseau –Saskatchewan

Pour ce qui est du réseau développé en Saskatchewan, quelques réponses en disent long sur le besoin d'amitié et de soutien. Ainsi, un ressortissant fait référence plus spécifiquement aux bienfaits associés au réseau communautaire francophone qui permet en quelque sorte d'atténuer la distance prise par rapport au réseau familial d'origine : *Quand je suis arrivée, je ne savais même pas qu'il y avait des francophones en Saskatchewan. Mais, à ma grande surprise, j'ai rencontré des gens qui travaillaient dans la francophonie, qui étaient des francophones, qui m'ont invitée dans des activités, dans des événements francophones... on m'a invitée à une église francophone. C'est ce qui fait que c'était plus facile de faire des amis là-bas; parce que c'est comme c'était une autre famille que j'ai rencontrée... la langue nous amène ensemble; ce qui fait que on sentait qu'on se connaissait, qu'on était de la même grande famille (GA004b).*

Chez une autre personne qui n'a pas non plus rencontré de difficultés particulières à sociabiliser, sujet dont il sera question à la prochaine section, on pressent un certain éparpillement lorsqu'elle met en perspective les réseaux qu'elle a constitués dans les diverses provinces où elle a vécu : *Les amis sont un peu [épars]; il y en a en Saskatchewan, la majorité est en Saskatchewan maintenant; y en a qui sont encore au Québec; il y en a qui sont à l'Île-du-Prince-Édouard; puis il y en a avec qui je suis moins en contact maintenant, qui sont un peu à l'international (MB003).*

Une autre migrante explique très bien comment elle a su se relier à un réseau de personnes ayant connu des trajectoires semblables à la sienne : *Je suis toute seule ici. Des compatriotes, j'en ai trois ici dont une qui est [venue] il y a plus de 25 ans. En ce qui concerne le réseau fransaskois, je connais pas tout le*

monde mais, comme je fais du volontariat, cela m'amène à rencontrer des gens originaires de partout, de tous les pays d'Afrique et même des gens d'autres pays francophones (MF003).

Un participant originaire de la Tunisie et vivant en Saskatchewan, mais en dehors des grands centres, fait le constat suivant : *Alors quand, je suis venu, il n'y a plus de francophones en Saskatchewan; surtout à Humboldt nous étions seulement trois francophones. Après quelques mois, sont arrivés quelques Mauriciens et quelques Tunisiens. La Francophonie ne se voit pas en Saskatchewan parce que c'est une très très petite communauté (SA001).*

Ce n'est que peu à peu qu'il a pu trouver d'autres francophones avec lesquels il préfère sympathiser : *De mon pays d'origine, il y a que deux familles. Mais les francophones, il y a quelques familles africaines ici. Je les connais. Je connais une famille canadienne. Ils sont anciens ici. Les parents parlent le français. Les enfants, non [SA002]. Oui, j'ai des amis francophones. La majorité [du temps], je reste avec les amis francophones (SS003).*

Mais comme on pouvait s'y attendre, et nous leur avons posé la question, la grande majorité des participants ont aussi parlé des difficultés à constituer de nouveaux réseaux en Saskatchewan ou encore à maintenir les réseaux formés antérieurement.

Difficultés liées au réseau communautaire ou familial

Le schéma d'entrevue prévoyait distinguer les difficultés liées au réseau secondaire (communautaire) et celles plus particulières au réseau primaire (familial). Les témoignages des participants ne suivent cependant pas toujours cette division et plutôt que de trop morceler les témoignages, nous avons choisi de les traiter en une seule et même section. Une participante nous avait d'ailleurs mis sur la piste en faisant référence au réseau communautaire qu'elle ressentait comme réseau de parenté symbolique (voir GA004b, au début de la section précédente).

D'abord le premier problème que nous avons les Francophones qui s'installent ici en Saskatchewan c'est une barrière de la langue. Quoi qu'il y ait une partie qui soit francophone, beaucoup d'opportunités qui s'offrent sont en anglais (GT004). Parce que quand tu rentres dans une communauté,

comme celle-ci, tu veux quand même t'identifier à la communauté, entrer dans la communauté et des fois, le problème auquel on fait face, il y a une période d'adaptation qui est difficile à vivre. Il y a beaucoup d'activités culturelles qui sont organisées. Et des fois on ne s'y retrouve pas parce que c'est nouveau pour toi: Alors je découvre encore, alors je me dis que, une fois que j'aurai déjà découvert, déjà maîtrisé les activités culturelles de la communauté d'accueil, je me sentirai beaucoup plus à l'aise (GT005).

La famille plus que la communauté? Dans un cas, la séparation du lieu d'origine et de la famille et le sentiment d'isolement expliquent le départ de la Saskatchewan après un assez long séjour :

C'est-à-dire que la Saskatchewan, c'est très loin de là où j'ai grandi; et où se trouve ma famille. Donc, j'ai souvent vécu des moments d'isolement. Je me sentais comme loin de tout le monde. Et ça coûtait trop cher pour moi de voyager pour voir ma famille. Pendant les huit années que j'ai passées en Saskatchewan, j'avais un sentiment de distance, d'isolement. Oui, c'était la distance qui a fini par me faire déménager ailleurs. Là, je suis en Ontario; et j'habite à 3 heures de ma famille. C'est vraiment jour et nuit comme différence (DT007).

Pour un autre ressortissant, il existe aussi des défis liés à la distance qui le sépare de sa famille étendue, mais il tient bon: *Ici comme je te l'ai dit je suis avec ma famille nucléaire. J'ai ma grande famille restée au Burundi. Tu vois, les opportunités de se voir ne sont pas nombreuses. Et surtout, si tu suis l'actualité, maintenant que mon pays d'origine traverse une guerre, je suis chaque fois ... Je suis tellement [inquiété] par le sort qui est réservé à ma famille. La famille me manque énormément. Mais on doit composer avec. On n'a pas le choix (GT007).*

Malgré les difficultés exprimées précédemment sur le plan de l'adaptation initiale (GT004-005), le même participant précise que les souffrances associées à la séparation du réseau familial sont atténuées par la participation au réseau communautaire local : *Mais au niveau de l'entourage, au niveau de la communauté d'accueil, non; je trouve que vraiment la collaboration et la communication sont tout à fait normales et je m'en réjouis (GT007).*

Une ressortissante du Burundi a connu une séparation familiale encore plus marquée, étant venue seule, sans famille ni enfant :

Parce que quand je suis venue. J'ai laissé ma famille là-bas (GA008a). Plus loin, au cours de l'entrevue, elle précise : À l'aise, mais, je n'ai pas ma famille ici. Si j'avais ma famille ici, je dirais que ... tant mieux. Le travail que j'avais au pays est beaucoup mieux que ce que j'ai ici. Mais, ici aussi, j'ai un travail... qui peut m'aider à payer ma nourriture, à envoyer de l'argent à la maison à mes enfants... Mais, je ne me plains pas beaucoup franchement. Mais, je ne dirais pas que j'ai une vie meilleure. Non. Ça non. Du côté social ? Non. Parce que toute ma famille est restée au pays. Mes enfants sont au pays. Ça fait huit ans que je les ai pas encore vus. Mon mari est resté au pays. Ça fait huit ans que je l'ai pas vu. Donc, même si j'ai eu des amis ici, bien sûr je n'ai pas eu beaucoup d'aide à l'immigration pour pouvoir réunir la famille restée là-bas (GA011b).

Ainsi, malgré une intégration socioprofessionnelle relativement réussie mais pas à la hauteur de ses attentes, les difficultés à obtenir un appui pour favoriser un rapprochement familial demeure un sérieux obstacle à son épanouissement.

La séparation familiale ressentie comme un manque ou une souffrance semble une constante ou à tout le moins fort répandue. En voici un dernier exemple. *Ma femme habite à Gatineau ... je ne dirai pas comme ça. Nous habitons à Gatineau; parce que, parce que je rentre ici à Gravelbourg en Saskatchewan pour venir travailler mais... pour dire depuis octobre 2014 jusqu'à aujourd'hui, j'ai pris l'avion beaucoup plus que les dix (10) années passées. Parce qu'il faut que je retourne très souvent pour aller résoudre des problèmes chez moi, pour aller m'occuper de certaines affaires que ma femme ne peut pas régler toute seule. Ma femme est en Outaouais. Et puis, j'ai un frère aussi à Montréal; mais, on se parle. On ne se voit pas vraiment très souvent (JB 004).*

Terminons un aperçu des difficultés liées au réseau en portant notre attention sur le témoignage d'un participant d'origine québécoise qui ne semble pas avoir de difficulté à sociabiliser avec les francophones, mais qui trouve par ailleurs difficile de développer des amitiés du côté anglophone et ce, malgré le fait qu'il soit bilingue :

La majorité culturelle est difficile d'approche (EG004). Le réseau francophone, je n'ai pas de problème encore. Ce soir, c'est la deuxième fois que je suis là, on est dans le contexte de 5 à 7, je ne suis pas là le plus souvent, mais à chaque fois que je suis venu, je me suis senti le bienvenu [...] C'est pour cela que c'est aussi étrange que j'ai aussi de la difficulté à percer au niveau social au niveau de la majorité; c'est bizarre pour moi (EG005).

En fait, ce dernier témoignage s'arrime bien à la prochaine catégorie thématique qui regroupe les segments d'entrevue dans lesquels les participants évoquent un certain nombre d'embûches liées à la culture, à la langue, la leur ou celle du milieu d'accueil, ou aux différences culturelles.

Difficultés liées à la culture, à la langue ou aux différences culturelles

L'adaptation initiale à un nouveau milieu peut entraîner des difficultés de fonctionnement comme le fait de devoir attendre pour obtenir certains services de base ou pratiques : transport, hébergement, etc. Nous y reviendrons après avoir examiné d'autres difficultés qui n'apparaissent peut-être pas aussi tôt dans le processus d'établissement mais qui semblent par ailleurs avoir été rapportées plus fréquemment que tout autre facteur adverse par les participants. Ces difficultés qui interpellent à ce point sont liées aux différences culturelles et aux accrocs à la communication et aux relations harmonieuses. Elles sont dues à l'existence de préjugés donnant lieu à des paroles blessantes ou des gestes discriminatoires posés de manière consciente ou inconsciente par les membres de la communauté d'accueil à l'égard des nouveaux arrivants. C'est du moins ce qui ressort du témoignage suivant :

Les deux fois où ça s'est passé, des fois, c'est pas que c'est du racisme, mais des fois, les gens ne connaissant pas, ils ont déjà des préjugés [...] on ressent qu'on juge les capacités. Donc on est toujours obligé de travailler 200 %. On a toujours l'impression qu'il faut prouver quelque chose. Lorsqu'il s'agit de travailler, maintenant, il y a plus de souci puisque tout est prouvé. Le travail c'est beau, mais en dehors du fait qu'on fait son travail, il y a toujours ce petit préjugé qui reste (MF007).

D'autres par contre, comme cette Burundaise, affirment qu'ils n'ont pas vécu de discrimination, peut-être en raison des caractéristiques du milieu particulier qu'ils ont fréquenté :

Je vois à Régina qu'on cherche une directrice du centre pour nouvel arrivant et là j'applique et, j'obtiens la position. Bien sûr, quand je suis venue de Prince Albert pour passer l'entrevue ici à Regina, je ne pensais pas avoir le poste. Mais, on me l'a offert. Donc, jusque-là, je ne dirais pas que j'ai eu de la discrimination. Mais de l'autre côté, dans le domaine humanitaire, la discrimination ne se sent pas beaucoup; parce que les gens qui y travaillent là, c'est en grande partie des immigrants. Donc, ils sont habitués aux immigrants. Ils reconnaissent les valeurs. Ils reconnaissent que ce sont des gens qui peuvent faire le travail. Donc, je dirais que je n'ai pas senti cette discrimination parce que jusque-là, je travaille dans le domaine humanitaire (GA006).

Bref, entre immigrants, on se sent mieux accepté, ce qui ne veut pas dire qu'au-delà de ce premier cercle, tout baigne dans l'huile.

Les barrières peuvent être linguistiques pour les ressortissants qui ne sont pas parfaitement bilingues :

Ma seule barrière était linguistique; parfois, je voulais m'exprimer mais vu que... Je comprenais l'anglais mais c'était pas fluide... C'était la seule barrière sinon tout a été automatique (NS004). Supposons, lorsqu'on est malade et qu'on se rend chez le médecin, il faut s'exprimer en anglais. Avec SGI également lorsque j'ai passé mon permis de conduire, il y avait une seule personne qui y parlait le français. Lorsque cette personne est absente, tu es obligé de tout faire en anglais (NS005). Oui, j'ai eu un peu de difficulté parce que vu que nous étions en Saskatchewan à l'époque, ma conjointe était restée ici à Montréal; en fait, nous sommes partis ensemble et elle fut obligée de revenir ici à Montréal pour terminer ses études; parce qu'on ne pouvait pas avoir des études supérieures en français. Toutes les études étaient en anglais (NS007).

Dans l'exemple précédent, c'est surtout l'absence ou la rareté de services en français qui empêche les nouveaux arrivants de s'épanouir au sein d'une communauté minoritaire alors que dans d'autres cas, c'est plutôt l'attitude ethnocentrique de certains membres de la communauté majoritaire qui engendre heurts et blessures.

Si on parlait comme genre du racisme et discrimination contre les communautés ethniques, je dirais que de façon littérale, ça fait à peu près 20 ans que je vis dans l'Ouest canadien si on met tout ça ensemble, ça m'est arrivé seulement que deux fois de façon directe. De façon indirecte, ça c'est difficile à savoir.

Peut-être que les gens m'aiment un peu moins à cause que je parle français, mais ils oseront jamais me le dire en face. En 20 ans à peu près il y en a juste deux qui me l'ont dit. Donc des gens méchants, on peut s'attendre à [en] rencontrer n'importe où (PC004).

Une autre personne affirme :

Parce que quand je parle l'anglais, j'ai une prononciation différente. Et les gens n'aiment pas cela; surtout les vieux (SA003b). Je vois qu'il y a de la discrimination; surtout dans le milieu du travail. Il y a quelqu'un qui refuse de travailler avec moi parce que je ne comprends pas bien l'anglais (SA005). Pour les amis c'est une autre chose; même s'ils ne me comprennent pas, ils font l'effort de me comprendre. Mais au niveau de la communauté et le milieu du travail, il y a des difficultés (SA006). La solution, c'est avec le temps. Avec le temps, je suis parvenu à comprendre la vie d'ici, la socialisation; j'ai également participé à des cours d'anglais ici [...] Pour la discrimination au travail, il n'y a aucune solution. Il n'y a rien. Même quand tu en parles au directeur, il te répond: « cette personne n'a jamais eu de difficulté particulière avec quelqu'un ici. C'est seulement avec toi qu'il a de la difficulté ». Dans ce cas, que puis-je? (SA008).

Le choc culturel ou les difficultés d'adaptation peuvent également parfois être occasionnés par les préjugés ou le bagage culturel du migrant. En voici deux exemples, le premier témoignage traduit la perception d'un migrant international et le second d'un francophone originaire d'une autre province canadienne.

J'ai fait allusion aux difficultés de compréhension, de l'organisation, les valeurs et la culture de la communauté d'accueil. C'est plus ça. Parce que j'ai ma culture d'origine qui pèse toujours sur moi, la tendance est de faire des comparaisons. Alors il y a des choses face auxquelles je suis quelque peu réticent parce que je ne les maîtrise pas encore ou peut-être que [dans] mon pays d'origine cela se faisait autrement. Alors je pèse le pour et le contre, c'est ça le problème d'adaptation auquel on fait face (GT006).

Et je suis arrivé ici, là on dirait ooh... comme 40 ans en arrière où est-ce que les gars travaillent, les filles s'occupent du communautaire. Les filles travaillent aussi mais ce n'est pas... ce que j'ai remarqué

c'est que c'était encore des travaux foncièrement féminins... t'sais ? À l'école, à l'église, le bénévolat, les gars on les voyait pas. Alors moi, comme professionnel, je travaillais avec les femmes. Je ne travaillais pas avec... Les hommes, on les voyait très peu... des fois pour le sport. C'est tout. Alors de petites choses comme ça; et bien entendu le plus gros choc personnellement c'était la place de la religion qui est beaucoup beaucoup plus importante ici qu'au Québec (EG007).

Pour remédier à cette situation et surmonter les difficultés liées aux différences culturelles et éviter le repli ou le refus, voici ce qu'un migrant propose :

Moi, je connais des gens qui viennent d'autres pays; mais ils viennent avec des préjugés des choses qu'ils avaient chez eux; ce n'est pas vraiment des préjugés mais des façons de vivre, des modes de vie. Ils veulent amener ça. Peut-être que tu peux amener des choses; mais des choses qui vont dans le sens plus positif que négatif [...] Chez moi, un proverbe dit : « si tu arrives dans une place et que des gens dansent sur un pied, toi aussi commence à danser sur un pied même si tu dansais sur les deux pieds et les deux mains » (JB011bb).

Par ailleurs, deux ressortissantes internationales disent avoir connu peu de difficultés de cet ordre en Saskatchewan par rapport à ce qu'elles ont connu antérieurement au Québec.

Moi j'ai eu plus de difficultés au Québec que dans les autres provinces du Canada; même si j'habite toujours au Québec. J'ai décidé de retourner au Québec malgré ces problèmes (RA004).

Tout est beau tout est correct. Non, j'ai été très très bien accueillie. En Saskatchewan, j'ai été très surprise honnêtement de l'accueil chaleureux que j'ai reçu. Fait que non pas du tout je n'ai senti aucune discrimination à ce niveau-là. Au contraire, je ne veux pas comparer-là, avec ce que j'ai vécu au Québec parce que j'ai fait une première migration je me suis déplacée là même de la Tunisie au Québec au début et après ça j'en ai fait une autre migration du Québec vers la Saskatchewan, je n'ai pas vécu nécessairement les mêmes défis et pas la même expérience (MM004).

Bref, malgré les approches préconisées depuis déjà quelques décennies en éducation civique, approches qui valorisent l'inclusion et le dialogue interculturel, les comportements ethnocentristes ou racistes

existent bel et bien et continuent de causer des soucis à certains nouveaux arrivants en Saskatchewan ou ailleurs au Canada.

Autres difficultés rencontrées mais moins souvent citées

Les difficultés de fonctionnement (11 segments, 7 participants)

Les aspects pratiques de l'adaptation initiale qui semblent poser le plus de difficultés aux nouveaux arrivants touchent principalement les domaines suivants : l'emploi, les ressources financières, le transport et les services de toutes sortes.

Même pour un ressortissant d'origine américaine dont la culture est relativement proche de celle des Canadiens anglais, les difficultés sont réelles.

L'une des choses que j'ai trouvé difficile... c'était parce que je n'avais pas encore le statut de résident permanent donc c'était difficile de trouver un emploi. Donc, je devais chômer pendant quelques mois avant de commencer mon travail là-bas. Mais vraiment, ce n'était pas facile. Une fois que j'avais le droit de travailler il y avait beaucoup de difficulté pour moi pour travailler, pour intégrer et pour me faire des amis en Saskatchewan (DT005).

Le même intervenant tire profit du fait d'avoir surmonté ces obstacles pour aider d'autres migrants éprouvant le même type de difficultés au début de l'établissement.

Je ne connaissais pas le système de santé et autres. J'étais seul, je n'avais pas de dépendant avec moi; côté financier, je n'en avais pas. Mais quand j'ai travaillé comme agent d'accueil à l'établissement, j'ai accompagné plusieurs personnes dans leurs difficultés. Donc côté logement, le travail, difficultés financières, langagières il y avait beaucoup de difficultés. Quand, j'ai commencé, étant donné que je l'ai vécu moi-même, j'ai été capable d'aider les autres. Ça ne m'a pas pris beaucoup de temps à connaître le système (DT006).

Le travail, le logement et les soucis financiers représentent un très grand défi pour ceux et celles qui n'avaient rien d'assuré avant leur arrivée.

Quand j'ai immigré en Saskatchewan, bien sûr, je devais trouver une maison; j'avais pas du travail... il fallait trouver du travail; et il fallait trouver de l'argent pour payer l'appartement [...] Mais pour commencer, je devais accepter ça pour pouvoir me payer le loyer et... continuer à chercher un autre travail (GA005).

Plus tard, au cours de l'entrevue, cette migrante d'origine burundaise revient sur ces embûches initiales : *J'ai approché la banque parce que les premières difficultés que j'avais, c'était avoir de l'argent, des moyens financiers pour pouvoir rencontrer certaines obligations (GA015).*

Trouver un logement à prix abordable semble également avoir été un défi pour une personne d'ascendance tunisienne : *La recherche de logement a été un de mes plus gros défis, au début les prix n'étaient pas nécessairement les mêmes, le coût de la vie n'était pas nécessairement le même que celui de l'Est. Au niveau du logement il n'y avait pas assez de disponibilité (MM003).*

Les difficultés politiques (11 segments, 5 participants)

Les difficultés d'ordre administratif rapportées par les participants peuvent se regrouper en deux catégories : 1- lenteur des procédures et manque de soutien financier à l'égard des immigrants internationaux; et 2- les soucis des migrants interprovinciaux.

Commençons par un témoignage au sujet des procédures d'immigration. *Mais là, le problème c'est avec l'immigration; je ne dirais pas avec la Francophonie; parce que mon dossier était à l'immigration; et le problème, c'est que ça prend souvent beaucoup de temps... Énormément de temps (GA008b).*

Ce problème a certainement causé beaucoup de soucis puisque la même interlocutrice d'origine burundaise y revient plus tard au cours de l'entrevue, tout en signalant la disparité dans le traitement des dossiers.

Mais, mon dossier est là, ça reste là. Je ne dirais pas que le gouvernement fédéral m'a aidé en ce sens; parce que mon dossier est toujours là. Ça suit le cours normal. Si on allait réduire le temps pour mon parrainage, là je dirais que le gouvernement fédéral a aidé à quelque chose. Mais sinon, ce qu'ils ont ... ce qu'ils disent ... vraiment c'est bon à entendre; ben moi je suis là. Je vois qu'ils ont déjà fait beaucoup du côté des Syriens. J'apprécie ça. Je travaille avec l'organisation qui reçoit même ces Syriens. Mais comme je ne suis pas dans ce programme de Syriens, mon dossier continue le cours normal. C'est bon ce qu'ils sont en train de faire avec les Syriens; j'espère qu'ils vont continuer avec tous les autres venus des autres pays (GA012).

Il est à noter que cette personne ne fait pas référence à son statut de réfugiée au cours de son entrevue, mais il est permis de penser qu'elle appartient à cette catégorie.

Cette lenteur du système gouvernemental a aussi été relevée par une autre personne originaire du Burundi qui déclare être réfugiée.

Ce que j'ai remarqué par exemple en Saskatchewan, les dossiers d'immigration sont beaucoup trop lents; je ne sais pas pour quelle raison ça prend beaucoup de temps pour obtenir des réponses avec Immigration Canada. Ça prend beaucoup de temps. Pour que mes enfants viennent, j'ai été obligée de contacter le député fédéral (JE007).

Cette même personne a vécu des difficultés qui portent à penser que le soutien financier du gouvernement pour favoriser la réunification familiale est insuffisant.

Lorsque j'étais seule, il n'y avait pas de difficulté. Et puis mes enfants sont arrivés en 2012. J'ai eu des difficultés comme ... pour ... Comme je ne travaillais pas, et les services sociaux ne pouvaient pas m'aider. Ils disaient que je suis la seule personne qu'ils pouvaient aider. Ils ne pouvaient pas aider mes enfants. C'était vraiment très compliqué comme j'étais seule et je n'avais pas d'emploi. Donc ce que je recevais était vraiment très insuffisant (JE006).

Pour les migrants interprovinciaux, la situation est sans doute moins dramatique mais la lenteur des services gouvernementaux est également perçue comme une contrainte : *C'est avec mon permis de conduire; je sais pas pourquoi... Il y avait un problème de transfert des dossiers au niveau du permis de*

conduire. C'est parce que c'était en français et ils ne voulaient pas juste se donner la peine; mais ça faisait plus de 10 ans que je conduisais au Québec (MB005).

En somme, les difficultés d'adaptation pour les personnes ayant choisi de s'établir en Saskatchewan demeurent présentes sur plusieurs plans, mais en contrepartie, comme nous le verrons, les participants ont également partagé de nombreuses expériences qui illustrent qu'à divers moments de leurs parcours singuliers, ils ont aussi profité d'occasions qui leur ont été bénéfiques sur le plan social, professionnel ou même politique.

Mais avant de présenter les catégories d'opportunités spécifiques par ordre d'importance selon le nombre d'interventions et de participants, voici le témoignage d'intérêt plus général d'une personne originaire de la Guadeloupe qui a trouvé ce qu'elle cherchait. Il est à noter que ce partage aurait pu également figurer à la section sur les motifs expliquant ce qui l'a conduite à choisir la Saskatchewan.

Compter sur une vie meilleure pour moi, surtout en Saskatchewan, je pense... déjà, je voulais pas une grande ville, donc Saskatoon n'est pas une petite ville, pas non plus une grande ville c'est plus je ne sais pas comment le dire en français c'est plus "laid back" et puis on vit vraiment ici. Il n'y a pas le stress des grandes villes; la qualité de vie c'est ce qui m'a fait venir ici. Surtout ne pas choisir une grande ville et puis la Saskatchewan est quand même particulière (MF012b).

Opportunités – réseau

Les participants ont évoqué une diversité de situations permettant d'illustrer les occasions favorables qui se sont présentées à eux depuis leur arrivée en Saskatchewan et qui leur ont permis de se relier à un réseau et de développer un sentiment d'appartenance.

On constate ainsi que la participation à des célébrations religieuses et aux activités organisées par la communauté fransaskoise revêt une certaine importance. *Je vais à l'église francophone catholique. J'ai beaucoup d'amis là-bas; je suis très impliquée dans les activités de l'église; j'aime ça encore; c'est ma deuxième famille l'église de Regina (GA009).*

« Avez-vous connu des opportunités grâce à votre réseau... »? Cette question ne permet pas de déceler si les participants utilisent les réseaux secondaires ou communautaires de manière stratégique. En effet, les interlocuteurs n'ont pas répondu de manière unanime et certaines réponses sont relativement mitigées. De plus, il appert que les occasions de progresser ne seraient pas venues directement de ces réseaux mais ceux-ci sont appréciés du fait qu'ils permettent de sociabiliser ou de briser l'isolement.

Ainsi, il semble tout à fait naturel pour cette Burundaise de travailler avec détachement et sans attente particulière à consolider des liens à travers divers réseaux d'appartenance.

Je suis juste membre de l'Église. Je suis membre de la communauté burundaise qui est mon pays d'origine. Je suis membre de la communauté africaine francophone... Je suis... Oui, je pense que c'est ça. C'est juste, je suis membre... je dirais pas des opportunités vraiment; j'en vois pas beaucoup; sauf rencontrer des gens et puis être contente d'être membre d'une telle ou telle organisation (GA014).

Une migrante originaire de la Guadeloupe, pour sa part, mentionne le réconfort qu'elle a trouvé dans les réseaux communautaires particulièrement au début de son établissement en Saskatchewan.

Accueillie donc je me suis sentie vraiment accueillie. Au début, j'ai été en contact avec les anglophones et la majorité des gens que je connais sont anglophones, pas seulement originaires de la Saskatchewan il y a beaucoup de migrants également et notre langue commune est l'anglais; et puis la communauté burundaise j'ai beaucoup d'amis burundais, beaucoup d'entraide (MF013).

Elle reconnaît également la contribution des organismes qui fournissent des outils à la portée de tous : *La communauté, oui lorsqu'elle organise des forums des choses comme ça, il y a des intervenants qui viennent; ce sont des opportunités parce que quel que soit le sujet, ils nous disent qu'est-ce qui est à notre portée; ce qui s'avère aidant (MF015).*

Dans un autre témoignage, c'est plutôt le réseau qui semble profiter de l'engagement ou de la contribution du migrant qui profitera à son tour des retombées de son travail et de celui des autres : *La deuxième opportunité est l'épanouissement au sein de la communauté francophone. J'ai siégé au sein du conseil d'administration du centre éducatif de la Gard'amis. J'ai été trésorière pendant 2 ans - un*

mandat de 2 ans - à la garderie francophone de Régina. Je contribue aussi à l'organisation des activités francophones avec l'ACF de Régina (MM010).

En fait, il semble que ceux et celles qui reconnaissent avoir profité de ce type d'appui ont tendance à redonner à la communauté des nouveaux arrivants. En voici un exemple de la part d'un Africain² qui s'est exprimé à deux moments à ce sujet au cours de l'entrevue. *Et en Saskatchewan, j'ai quand même eu un très bon réseau parce que j'ai été accueilli par l'ACF qui s'occupe souvent des nouveaux arrivants francophones (NS002).*

Plus tard, au cours de l'entrevue, il poursuit : *Vu que je me suis fait beaucoup d'amis [...] Par exemple juste avec mes contacts, j'ai pu aider certaines personnes. Avec mon réseau, mes contacts par exemple quelqu'un m'appelle et m'informe : « je pars en Saskatchewan. Je ne connais personne et que je serai dans telle ville ». Avec l'emploi que j'ai occupé, compte tenu que je desservais toute la province de la Saskatchewan, j'ai travaillé dans environ une dizaine de villes en Saskatchewan; par conséquent, je connais beaucoup de personnes. Parfois quelqu'un peut me dire qu'il part à Yorkton ou à Régina, ou à Prince Albert, etc. Avec mon travail, j'ai pu connaître certaines personnes; et je les ai connectées. Ce qui les aide à intégrer la société. J'ai eu beaucoup de cas similaires... Environ cinq à six cas similaires; une personne connectée à une autre... Et cela crée une bonne relation (NS011).*

Une bonne planification et l'ouverture aux autres créent certainement des occasions favorables au développement de liens sociaux bénéfiques.

Je n'ai pas eu de problème de logement puisque avant de venir ici le directeur de l'école m'avait donné un nom avec son numéro de téléphone. Il m'a dit d'appeler ce monsieur-là. Avec lui j'ai déjà planifié donc avant d'arriver ici je savais où est-ce que j'allais. Mais avec les voisins? Je n'ai pas eu de problème avec les voisins. Puisque, je suis très ouvert. Quant, j'arrive dans une place, j'essaie de regarder comment est-ce que les gens font les choses avant que moi-même j'agisse (JB007a).

Par ailleurs, quelques personnes ont fait référence à l'entraide familiale (l'aide offerte et l'aide reçue) qui leur a été bénéfique. En voici un exemple.

² Aucune précision au sujet de son pays d'origine ne se trouve dans les données d'entrevue que nous avons reçues.

Je contribue beaucoup aux activités familiales au sein de la communauté francophone. J'ai trois enfants; donc je donne de mon temps. C'est sûr que si je suis au Canada c'est grâce à mes parents au début. Donc oui absolument. Ma mère vient me visiter souvent. Ma mère était présente à mes deux accouchements (MM010).

Opportunités – travail ou emploi

L'emploi est central sur le plan de l'intégration réussie et les activités professionnelles offrent une foule d'occasions de progresser, de s'épanouir, mais aussi de s'entraider.

Moi, c'est le côté professionnel. Il y avait beaucoup d'opportunités pour moi tout de suite en partant. Le fait que je parlais le français m'a beaucoup aidé. Parce que j'ai tout de suite trouvé plusieurs possibilités d'emploi. Et puis j'étais aussi natif anglophone. J'ai vécu un peu les deux problématiques linguistiques. C'était vraiment côté professionnel où il y avait beaucoup d'opportunités pour moi. Et quand j'ai eu la chance de promouvoir la Saskatchewan, à des Français, à des Belges, à des Mauriciens dans leur pays ça a été vraiment une fierté pour moi de dire que j'ai participé à ce travail. Et que les opportunités professionnelles, moi j'en avais eues et je pouvais en parler aux autres (DT008).

Par ailleurs, même s'il faut savoir saisir une occasion, une bonne planification demeure essentielle : *Parce que j'ai signé mon contrat avant de venir ici; donc en arrivant ici, je savais déjà qu'un emploi m'attendait. J'ai eu la chance de vraiment parler avec le propriétaire qui devait me louer sa maison. On a eu déjà des contacts; et je pouvais même déjà signer le bail et l'envoyer par internet (JB005).*

Selon le témoignage d'une Tunisienne qui semble maintenant bien établie, c'est également l'emploi qui est perçu comme source d'épanouissement : *La première opportunité est celle de l'emploi. J'ai commencé au sein de l'Assemblée Communautaire Fransaskoise (ACF) comme conseillère en établissement. Tout de suite après, on m'a offert un autre poste où j'ai pu m'épanouir encore plus au niveau du recrutement et promotion; et ça fait cinq ans que je travaille au sein de l'ACF. Et puis, ça se passe bien (MM009).*

Pour un autre participant, réussir résidait dans l'acquisition d'une expérience de travail et d'une langue seconde, l'anglais.

Toutefois, j'ai quand même amélioré mon anglais. J'ai également obtenu beaucoup d'expérience dans mon travail. Parce que j'ai travaillé durant trois ans dans une seule compagnie; chose que je n'ai pas pu avoir à Montréal. J'ai beaucoup appris des choses. J'ai beaucoup amélioré ma carrière. J'ai bâti ma carrière en Saskatchewan. Donc, j'ai eu l'expérience au niveau du travail et au niveau de l'anglais. J'avais les études mais je n'avais pas d'expérience en travail. Actuellement, je peux affirmer que je suis satisfait. Je suis parti en Saskatchewan pour l'anglais; et j'ai également obtenu l'expérience en emploi (NS008).

En somme, les occasions d'emploi, comme nous l'avons vu précédemment, représentent l'un des principaux motifs qui conduit les gens à choisir de s'établir en Saskatchewan, d'autant plus que l'emploi constitue la pierre d'angle assurant un établissement réussi et un certain épanouissement.

Opportunités en lien avec le politique

Peu d'intervenants ont fait référence aux opportunités en lien avec le politique et lorsqu'ils le font, ils reviennent une fois de plus aux occasions sur le plan de l'emploi.

Parmi ceux-ci, on note le témoignage d'un ressortissant du Burundi : *Indirectement oui; parce que là où je travaille, c'est une institution d'éducation qui est financée par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Alors au niveau de la ville, c'est vraiment en tant que citoyen de la ville que je me sens de la ville. Sinon il n'y a pas vraiment d'emploi direct que la ville m'offre (GT011).*

De même, un participant d'origine haïtienne partage : *Depuis 2007, j'ai toujours travaillé pour les élections provinciales, municipales et fédérales; OK? Donc, j'arrive ici, je n'ai pas vraiment eu de problèmes avec le fédéral donc j'ai appliqué et j'ai travaillé pour le fédéral; donc ça veut dire à ce niveau, il n'y a pas eu des problèmes (JB 006).*

Une troisième personne affirme : *J'avais eu une opportunité avec le gouvernement municipal puisque je travaillais à Saskatoon Open Door, j'ai aussi travaillé avec l'Université de la Saskatchewan, ce qui est provincial et après cela j'ai obtenu mon emploi au fédéral. J'ai eu la possibilité de m'engager à ces trois niveaux de gouvernement. J'étais là juste pour sept ans mais j'étais capable d'obtenir des emplois plus facilement (RA006).*

Pour ce qui est des politiques d'immigration, les rares témoignages font plutôt référence aux appuis reçus des organismes non-gouvernementaux : *Lorsque j'entends le fédéral, je pense aux papiers d'immigration. Je suis arrivée avec un visa de travail fermé évidemment deux ans pour un employeur; et après, pour faire les papiers, je n'ai vraiment pas eu de problème. Lorsqu'il fallait refaire les papiers, j'ai eu un support de l'ACF. Donc ça s'est passé bien (MF006).*

Quelques personnes à qui la question a été posée affirment ne pas avoir recherché les appuis ou les occasions du côté fédéral, provincial ou municipal ou encore n'ont pu compter sur ceux-ci.

Je ne peux pas vraiment trop trop répondre à la question. Parce que je n'en ai pas trop trop regardé non plus. Je suis assez obnubilée par mon travail. Dans la mesure où je ne me suis pas retrouvée dans une situation où j'en avais besoin; donc je n'ai jamais eu à solliciter ces aides (MF014). J'ai pas vraiment cherché à avoir des opportunités dans ce domaine (MB009a). Non, je n'ai pas vraiment de souvenirs que la province a fait quelque chose pour moi... ou fédéral ... non. Par exemple des bourses ou des prêts... non; je n'en ai pas eus (NS009).

En somme, quelques protagonistes ont travaillé directement pour des organismes gouvernementaux, mais le recours aux stratégies politiques ne semble pas avoir été beaucoup utilisé par les personnes interviewées, mis à part une personne originaire du Burundi qui, comme nous l'avons vu dans une section précédente sur les difficultés, avait dû contacter un député pour faire venir ses enfants, mais ne l'avait fait qu'après que les autres moyens mis de l'avant se soient avérés inefficaces.

Stratégies de fonctionnement

Voyons maintenant comment les participants se souviennent des premières adaptations matérielles au nouvel environnement que représentait pour eux la Saskatchewan. Il est entendu que les premières étapes de l'établissement passent par le développement de stratégies pratiques pour répondre aux besoins essentiels : logement, transport, approvisionnement, permis, etc. Presque tous les participants ont partagé à ce sujet alors qu'un moins grand nombre ont exprimé des difficultés en lien avec l'installation. En d'autres termes, il semble que de manière générale, les participants étaient relativement bien préparés sur ce plan ou encore ont ajusté le tir pour surmonter cette épreuve.

Ainsi un participant se souvient d'avoir dû faire quelques concessions au début de son parcours : *Au début, j'avais une voiture que j'ai dû vendre parce que d'abord j'avais des problèmes avec la voiture et deuxièmement parce que j'avais besoin d'argent. Je l'ai vendue donc je me suis trouvé sans auto. Je ne pouvais pas vraiment utiliser la voiture de mon ami(e). J'ai utilisé ma bicyclette même pendant l'hiver, c'est possible en Saskatchewan d'utiliser le vélo en hiver; mais je ne voyageais pas trop longtemps. Aussi, je prenais l'autobus (DT011a).*

De même, cet autre interlocuteur évoque une solution nécessaire en début de parcours : *Durant les premiers moments, j'ai fait la colocation. Je n'avais pas encore d'emploi. Mes revenus financiers étaient limités. J'ai opté pour la colocation. Et plus tard lorsque j'ai eu un emploi, je volais de mes propres ailes (GT012).*

Une interlocutrice fait également référence à la colocation et à d'autres moyens pour minimiser les frais : *Et puis la colocation oui; durant les deux premières semaines, j'étais dans un lodge; après, j'ai fait la colocation avec des étudiants canadiens. Pendant 6 mois, j'ai eu l'occasion de rencontrer beaucoup des Canadiens ... rire... beaucoup d'étudiants. En termes de déplacement, c'était l'autobus. Les premiers six mois, c'était pas le bus puisque j'habitais vraiment à quelques mètres du lieu du travail. Donc je n'avais pas vraiment grand-chose à faire. De façon occasionnelle, j'utilisais Saskatoon Transit (MF018b).*

Pour sa part, une femme a déployé une autre stratégie particulière pour surmonter les soucis financiers qui apparaissent, pour elle également, au début de son parcours en Saskatchewan : *J'ai approché la banque parce que les premières difficultés que j'avais, c'était avoir de l'argent, des moyens financiers pour pouvoir rencontrer certaines obligations; alors bien sûr j'ai fait recours à la banque pour avoir du crédit quand je voulais acheter ma voiture; et aussi j'ai acheté ma maison; donc j'ai fait recours à la banque afin de pouvoir m'acheter une petite maison (GA015).*

Une autre personne se souvient plutôt des efforts consentis pour faire face aux défis que représentent le climat rigoureux et les distances à franchir : *En Saskatchewan ...? Comme Saskatoon est une petite ville, et Regina également une petite ville, pour le transport c'était vraiment difficile; par exemple, pour l'autobus, il fallait attendre jusqu'à 30 minutes ou bien des fois c'était froid... Ce que j'ai fait, c'est que j'ai appris à conduire et puis acheté une voiture. Ça m'a aidée (JE014).*

Pour un autre participant, planification et calcul étaient au rendez-vous avant l'arrivée en Saskatchewan : *Avant de venir ici j'ai signé mon contrat pour le travail. Et jusqu'à présent, je suis ici parce que j'ai mon emploi. Autre chose que je ne sais pas trop, on m'a dit que... je pense que ça va être un autre plus, en Saskatchewan, les taxes sont moins chères qu'ailleurs (rire). On paie 10 % de taxe alors qu'à Montréal, c'est presque 15 % (JB009).*

Enfin, voici un dernier témoignage, celui d'une interlocutrice qui couvre divers aspects de l'adaptation de base.

J'ai toujours eu ma voiture; ça n'a jamais été un problème. Quand je suis arrivée ici, j'ai été en colocation pendant les deux premiers mois, le temps de me trouver un appartement; sinon j'ai toujours été en appartement jusqu'en septembre dernier où je suis retournée en colocation. Et c'est plus parce que je suis à l'université présentement qu'autre chose. Sinon hein...oui peut-être au niveau de l'utilisation du crédit. Quand j'ai déménagé pour la première fois, parce que les prix sont différents dans le temps... c'est parce que j'avais une carte Desjardins; ici Desjardins, il y en a pas; donc ça a été comme le temps de faire mon changement de banque qui a été comme l'utilisation du crédit en particulier là, pour la nourriture et le premier loyer, ça n'a pas toujours été évident-là (MB011).

Les autres stratégies moins souvent évoquées : réseautage et culture

Six participants ont évoqué le réseautage comme stratégie ayant favorisé leur acclimatation au milieu social de la Saskatchewan. En voici quelques illustrations qui permettent de saisir ce phénomène dans toute sa diversité.

Souvent, il y avait des activités de la communauté en ville et j'assistais toujours à ces activités-là. Puis, je me suis présenté à d'autres personnes, c'était vraiment de faire le social. Une autre stratégie que j'ai utilisée, c'est que je me suis intéressé au sport. Le premier été où j'ai été en Saskatchewan, je me suis joint à une équipe de baseball et à une équipe de frisbee. C'est de cette façon-là que j'ai fait des amis qui n'étaient pas complètement francophones, qui étaient anglophones 100 %. J'ai donc fait de l'amitié avec des gens qui étaient originaires de la Saskatchewan. Aussi, ça va par des intérêts. Si par exemple, dans mon cas à moi, j'ai été intéressé aux enjeux de la sécurité alimentaire, je me suis joint à une association qui veille à la sécurité alimentaire (DT011b).

Le témoignage d'un autre interlocuteur qui semble toujours prêt à offrir un soutien, illustre des relations personnelles empreintes d'empathie et d'amitié.

Si tu arrives ici, si tu ne connais personne ... mais moi, je suis arrivé ici il y avait le monsieur là et sa femme qui étaient venus avant moi. Eux autres me connaissaient déjà mais eux autres se sentent en sécurité; je ne sais pas, ils aiment quand je suis là. Parce qu'on a eu une bonne chimie là-bas. Quand on était là-bas, s'ils ont des problèmes, ils m'appellent. Quand on m'appelle pour un problème, moi, je suis là; je n'ai pas besoin de savoir si tu es mon frère, si tu es ma mère, si tu es mon père si quelqu'un me connaît et me dit qu'il y a un problème, je m'arrange pour voir qu'est-ce que je peux faire dans ce problème. Le problème des gens, c'est un peu mon problème (JB011ba).

Pour ceux et celles qui désirent demeurer en contact avec leurs proches, il n'y a d'autre stratégie que de demeurer en contact.

Pour ces difficultés, par exemple la famille qui est restée au pays d'origine, je n'ai pas beaucoup de solutions à cela. La seule solution c'est de garder un contact avec eux. Alors en attendant que la

situation s'améliore, pour que je puisse aller rendre visite à la famille. Avec les nouvelles technologies quand même, on parvient à communiquer que ce soit sur Skype, que ça soit sur Internet ou au téléphone, nous avons [de] leurs nouvelles (GT009). Bon, je n'ai pas vraiment de stratégie. C'est juste que je reste en contact avec ma femme qui est là-bas à Gatineau (JB011aa).

Enfin, un interlocuteur d'origine montréalaise, bien renseigné et diplomate tout à la fois, a révélé dans ses propos une stratégie que l'on pourrait qualifier de culturelle pour se rapprocher des membres de la communauté d'accueil.

À Rome tu fais comme les Romains » alors ici les Roughriders c'est une équipe très populaire. Alors je suis allé dans un magasin, je me suis acheté [...] un chandail et le premier contact que les gens de la Saskatchewan ont eu avec moi, c'était que j'étais bardé des couleurs de leur équipe préférée. Et pis, ça a créé tout de suite ce contact-là; je n'étais pas juste cet immigrant-là. J'étais une personne qui venait vivre l'expérience, vivre la Saskatchewan. Je pense que ça fait ça. Et puis, j'ai eu un très bon conseil par rapport au français parlé. Par rapport à t'sais - je déteste cette expression-là - l'intimidation linguistique où est-ce que les francophones d'ici ont un petit sentiment de - je n'aime pas le thème non plus - d'infériorité par rapport à leur français par rapport aux Québécois où est-ce que comme les Français vis-à-vis du Québec; des fois on n'entend pas bien; en tout cas j'ai eu ce conseil-là. C'est correct d'être là comme éducateur; c'est correct d'être là pour corriger et les aider à garder la culture. Mais fais attention à comment tu le fais. Fais-le dans le respect. Aie toujours en tête qu'ils sont intimidés par toi. Je pense que ça a été tellement un bon conseil que je l'ai appliqué que j'ai toujours senti une sympathie vis-à-vis de moi (EG015).

Sa stratégie réside ainsi dans l'utilisation d'un symbole pour toucher la sensibilité de l'entourage; elle inclut également une approche diplomatique teintée d'une certaine condescendance, même si elle est basée sur le respect des différences culturelles et linguistiques.

Départ – motifs

Qu'est ce qui porterait à repartir ceux et celles qui sont venus s'établir en Saskatchewan? Quels sont les motifs évoqués par ceux et celles qui sont effectivement repartis? Tous les participants ont répondu à ces questions et plusieurs ont longuement élaboré à ce sujet.

Un interlocuteur d'origine montréalaise qui valorise l'indépendance et affirme être célibataire explique : *Alors, si la communauté, si la Saskatchewan me donne des opportunités extraordinaires de grandir, de faire de l'argent, peu importe ce que c'est; et puis que je trouve que ça a de la valeur, je vais rester. Mais, si ce n'est pas le cas, je vais rentrer ou je vais aller ailleurs* (EG016).

Un ressortissant originaire de la Tunisie pour sa part fait référence à la barrière linguistique qui représente un défi de taille : *Comme je te l'ai dit si je quitte ce travail-là ça va être difficile pour moi d'obtenir un autre. On est obligé d'aller dans une école pour obtenir un certificat et je ne peux l'avoir parce que les cours sont offerts en anglais donc la meilleure des choses c'est que si je quitte ce travail je dois migrer dans une province francophone afin d'obtenir un diplôme en français* (SA017).

Un résident de Gravelbourg explique longuement ce qui à son avis expliquerait les départs.

Je répondrai par un adage qui dit ceci: « la chèvre broute là où elle est attachée. Elle broute quand il y a encore du pâturage. Quand il n'y a pas de pâturage la chèvre n'y reste pas ». C'est la même chose. En Saskatchewan, nous venons à la recherche d'emploi [...] Je pense que beaucoup ont été effectivement attirés par ce boom économique et aussi avec les coupures auxquelles on assiste, certains emplois ferment. Les gens sont obligés d'aller ailleurs (GT013).

Le même interlocuteur attribue également certains départs aux difficultés d'adaptation au milieu : *Il y en a aussi qui sont obligés de quitter parce que c'est un milieu un peu enclavé; on est loin des grandes villes; il y en a qui ne s'adaptent pas au milieu rural* (GT013). Il nous fournit aussi une piste que nous allons explorer plus loin, à savoir les différences individuelles entre participants en ce qui a trait à la mobilité que certains valorisent plus que d'autres.

Le témoignage suivant est sans doute représentatif des personnes qui ont un élan moyen à l'égard de la mobilité et de la réinstallation.

Si demain mon emploi n'est pas garanti, je vais tenter ailleurs. Ailleurs peut être toujours en Saskatchewan. Mais si les chances en Saskatchewan s'amenuisent, je peux tenter ailleurs. Pourquoi pas? Je ne peux pas te dire que je suis un casanier, mais je ne suis pas non plus nomade. Tout dépendra de ... Si mes objectifs sont satisfaits, je reste en Saskatchewan. Si mes objectifs ne sont pas satisfaits, eh bien je continue avec mon bâton pèlerin pour me retrouver ailleurs (GT014).

Même si elle ne semble pas envisager de repartir dans l'immédiat, une participante explique pourquoi de manière générale les nouveaux arrivants repartiraient, entre autres, s'il n'y avait pas eu d'améliorations sur le plan des services par rapport à ce qu'elle a connu à son arrivée en Saskatchewan.

Franchement, partir de la Saskatchewan, pour moi, c'est le climat ... C'est le froid. Il y a eu des hivers atroces. Alors, les gens qui viennent en Saskatchewan pour chercher de l'argent, c'est une bonne chose. Mais quand on arrive là, avec des hivers trop longs et très froids, les gens deviennent traumatisés. Et après un certain temps, ils commencent à chercher du travail ailleurs; et quand ils arrivent à décrocher quelque chose, la première chose, ils vont partir... C'est ça que je dirais. Et puis, je pense maintenant... oui... c'est vrai... les gens partent moins aussi qu'avant; parce que je me dis avant la ville était petite, les gens s'ennuyaient. Il n'y avait pas beaucoup d'intérêts d'aide aux migrants; il n'y avait pas beaucoup d'événements qui aidaient les migrants. Peut-être c'était là, mais il y avait personne qui allait les chercher. Donc si l'immigrant allait chercher ses services, ils étaient là. Mais, ce qui arrive aujourd'hui ... par exemple... à Regina, ce que je vois, c'est les organismes qui donnent des services d'établissement, c'est vraiment eux qui vont à la recherche de ces migrants. On fait beaucoup de publicités... pour que les gens sachent qu'il y a des services pour les immigrants. Les gens ne se sentaient pas aidés par la communauté. Aujourd'hui, il y a ça. Je pense que ça peut les retenir plus qu'avant (GA016).

Par ailleurs, même si elle semble maintenant adorer Regina, cette même personne fait référence aux facteurs familiaux qui pourraient l'inciter à repartir dans un avenir plus ou moins rapproché.

Et puis, il y a mes enfants qui viendront bientôt. Je suis en train de les parrainer. Là, c'est la décision personnelle. Mais avec les enfants... Est-ce que les enfants vont aimer Regina ou non? Est-ce que mon conjoint va aimer Regina? Parce que je ne vais pas me séparer encore une fois d'eux. Si la voix de la majorité dit qu'elle n'aime pas Regina, là je serai obligée de la suivre. Sinon, Regina, c'est ma maison. C'est mon chez-moi (GA017a et b).

Un des participants maintenant établi en Ontario évoque lui aussi les facteurs familiaux mais sans se limiter à ceux-ci : *J'ai quitté pour une raison particulière: c'était de donner la chance d'avoir ma famille pas trop loin... Oui dans un autre pays mais c'est pas trop loin. Donc pour moi, c'était d'être plus proche et puis... En quelque sorte aussi c'était d'avoir une ville plus grande que Saskatoon; voir les différentes possibilités d'emploi dans une place où le français est valorisé, où le bilinguisme est également valorisé. Je serais facilement resté en Saskatchewan pendant le restant de ma vie si ce n'était pas la question de la distance, si ma famille était proche (DT012).*

Or, ce n'est pas parce qu'il s'était mal adapté au contexte de la Saskatchewan : *Je ne serais jamais parti de la Saskatchewan si ma famille n'habitait pas loin. J'avais vraiment le réseau social, j'avais des liens professionnels, le côté social était également bien, il y avait une belle qualité de vie en Saskatchewan (DT012).*

Une personne qui vit maintenant en Ontario nous explique : *Moi j'ai quitté la Saskatchewan à cause des problèmes financiers et à cause du fait que je n'y avais pas de famille; alors que j'ai une famille ici à Toronto (JE016).*

Comme d'autres participants, elle fait référence à la déception sur le plan de l'emploi qu'on faisait pourtant miroiter mais ajoute une nouvelle dimension en insistant sur le fait que ceux qui ont connu d'autres provinces que la Saskatchewan, pourraient être tentés de repartir.

Ce que j'ai vu, par exemple, je parle pour la communauté burundaise, les gens se parlent. Comme par exemple, j'ai une amie ici à Toronto qui dit: « en Saskatchewan c'est très facile d'obtenir du travail ». C'est pour cela souvent que les gens y vont. Et puis, pour quitter comme dans mon cas, j'y ai été normalement parce que je pensais que ça aurait été plus facile de trouver un emploi lorsque mon

conjoint serait venu. Mais lorsque j'étais là-bas, j'ai vu que ça n'aurait pas été le cas. Même ici à Toronto, si on cherche le travail, on ne peut pas le manquer. Voilà pourquoi j'ai quitté la Saskatchewan. Je pense aussi que la raison pour les autres de quitter la Saskatchewan pour d'autres provinces... c'est que ceux qui s'y rendent généralement ont déjà habité d'autres provinces canadiennes. Sinon, ceux qui s'y rendent directement sans avoir résidé dans une autre province canadienne y restent. Parce qu'ils ne connaissent pas d'autres lieux de résidence au Canada afin de faire une comparaison (JE015).

Les obligations contractées avant l'établissement en Saskatchewan en plus de la séparation des proches avec lesquels il faut négocier pourraient également jouer en faveur d'un retour à la case départ : *Moi, jusqu'à présent, j'ai une maison ici mais j'ai ma femme qui est là-bas. Ici-là, je loue la maison. Là-bas, j'ai une hypothèque là-bas; et j'avoue sincèrement, si ce n'était pas question d'hypothèque là-bas, y a pas de racine, il y a pas des choses qui te tiennent; parce que là-bas ou bien je dois louer la maison ou la vendre. Et c'est quelque chose qu'on doit réfléchir ensemble; parce que je te dis ma femme est là-bas. Moi, je dis toujours à tout le monde, s'il n'y avait pas cette question d'hypothèque, je sais qu'est-ce que je ferais. Je dirais à ma femme : « let's go ». Je dirai à ma femme : « on fait les bagages on s'en va. J'ai déjà quelque chose là-bas; et, toi, tu es en mesure de trouver quelque chose là-bas parce que tu as un niveau qui te permet de trouver de l'emploi » (JB013).*

Autres catégories liées aux aspirations (avenir) et à la mobilité et son contraire (l'ancrage)

Les participants ont également été invités à partager leurs opinions au sujet de leurs aspirations et de l'avenir tel qu'ils l'envisagent. Les segments d'entrevues ont ainsi été répartis en quatre grandes catégories : Avenir (7 segments, 7 participants), Avenir – études et emploi (5 segments, 4 participants), Avenir –réseau (1 segment, 1 participant) et Ancrage – Saskatchewan (2 segments, 2 participants). Sept participants amenés à réfléchir au sujet de l'avenir se sont exprimés en termes généraux et en voici quelques extraits. L'un d'entre eux qui est déménagé en Ontario n'entend plus repartir. La Saskatchewan semble avoir été une étape de consolidation des expériences et des acquis il ne compte pas y retourner.

Moi, j'envisage mon avenir ici en Ontario. Grâce à mes expériences professionnelles vécues en Saskatchewan, j'ai plus de possibilités d'emploi en Ontario. Le bilinguisme y est très important et puis mon parcours francophone professionnel en Saskatchewan m'a aidé à trouver un emploi ailleurs. Je n'ai

vraiment pas de plan à déménager en Saskatchewan ou ailleurs au Canada. Je me sens bien ici à Ottawa (DT014).

Une participante repartie de la Saskatchewan vers le Québec ne semble pas non plus vouloir y retourner : *Je pense qu'on va probablement soit rester au Québec avec probablement une seconde maison à Vancouver Island (RA013).*

Un participant, pour sa part, souhaite demeurer en Saskatchewan mais semble s'en remettre au destin.

Si Dieu me prête vie, mon avenir est dans les mains de Dieu. Parce que l'homme propose et Dieu dispose. Si ça dépendait de moi, mon avenir serait justement d'investir ici en Saskatchewan et vivre éternellement ici. Mais comme je te l'ai dit, ça, ce sont mes aspirations. Ça c'est mon objectif. Mais, le destin peut en décider autrement. Il y a 20 ans, je ne savais pas que quand j'étais encore au Burundi, je ne savais pas qu'en 2010 ou en 2016, je me trouverais en Saskatchewan. C'est le destin qui m'a fait venir ici. Alors, je ne sais pas ce que le destin nous réserve. Peut-être que d'ici 10 ans, je me retrouverai en Ontario. Pourquoi pas? C'est pourquoi je t'ai dit que seul Dieu le sait (GT015).

De retour aux études avec de nouveaux objectifs sur le plan professionnel, une participante semble prête à repartir : *Oh mais je suis en réorientation de carrière. Mon avenir s'oriente vers l'éducation; terminé le blitz et ensuite enseigner et après ça, peut-être voyager, peut-être aller enseigner à l'étranger (MB013).*

La question des études et de l'emploi en lien avec l'avenir a fait l'objet d'élaborations plus détaillées et spécifiques. Une dame originaire du Burundi envisage son avenir en ces termes :

Pour moi, je voulais garder mon travail. Ben... c'est vrai, ce que je fais aujourd'hui et je sais pas si dans cinq ans ça va être là. Parce que je suis manager du centre du nouveau arrivant, c'est un centre d'information, un centre d'évaluation. On fait l'évaluation du niveau d'anglais des élèves immigrants. Je ne sais pas si c'est quelque chose qui va rester. Parce que c'est la priorité du gouvernement aujourd'hui. Je ne sais pas si ça sera la priorité du gouvernement demain. C'est ça qui arrive avec le financement de l'État. Mais sinon, moi... j'aimerais retourner un peu à l'école pour faire un peu quelque chose dans le domaine des finances parce que j'ai fait la gestion. J'ai fait beaucoup de cours de comptabilité. Je ne

veux pas devenir comptable c'est sûr mais je veux voir quelque chose qui est dans la direction des finances. Et j'aimerais quand même travailler pour le privé dans un temps à venir; pas tout de suite (GA018b).

Une autre dame qui vit maintenant à Toronto fait aussi référence aux études et à l'emploi : *Peut-être que oui. Si je termine mes études, et que j'y ai du travail, je pourrais y retourner. Sinon je ne peux y retourner. Je suis présentement à l'étude lorsque je vais terminer j'envisage de trouver un bon emploi. (JE017).*

Une femme évoque pour sa part la qualité de vie en plus des autres circonstances qui détermineront son avenir.

Je ne partirai pas jusqu'à ce que mes enfants soient à l'université. Le système éducatif est tellement bon, je trouve que c'est une opportunité pour mes enfants qu'ils soient bilingues de naissance et, la vie y est facile; il n'y en a pas de trafic. La qualité de vie familiale est exceptionnelle. Rien que pour ça, je resterai jusqu'à ce que mes enfants décident de partir. Le jour où mes enfants décideront de partir, je pourrais dire 'ok' peut-être que je peux les suivre car on ne sait jamais (MM014).

Contrairement à d'autres, les possibilités de parfaire ses études en Saskatchewan semblent combler ses attentes (MM014). Au sujet de son ancrage en Saskatchewan, elle précise : *Parce que pour l'instant, je suis bien où je suis. Des fois, je passe mes vacances d'hiver au Québec. Je suis repartie deux ou trois fois en Tunisie et puis à chaque fois, les deux dernières journées, j'ai hâte de rentrer chez moi. Cela veut dire que je me sens bien ici (MM013).*

Cet ancrage a aussi été évoqué spécifiquement par une autre personne : *J'aime mon travail que j'adore. Donc... C'est vrai des fois... on ne sait jamais... tu vas quelque part ou tu vas sur Internet ... tu reçois un courriel d'un ami qui te dit qu'il y a tel travail et ça te tente parce que c'est plus intéressant... à chaque fois tu dois peser le pour et le contre. Qu'est-ce qui peut te pousser à partir ou rester à Régina ? Donc, aujourd'hui, je dirais que ça c'est ma place. C'est là où je vais rester (GA017b).*

En somme, les aspirations individuelles en matière d'études ou d'emploi, la prise en compte de la qualité de vie et les facteurs d'ordre familial sont autant de facteurs évoqués par les participants lorsqu'on les amène à réfléchir à l'avenir.

Analyses particulières

Témoignages selon le pays d'origine : migrations interprovinciales et migrations internationales

Dans cette partie de notre analyse, nous avons considéré les témoignages des trois participants d'origine canadienne par rapport à ceux des dix migrants d'origine étrangère. Nous ne traiterons que des catégories principales où tous les participants d'origine canadienne ont témoigné.

Arrivée – motifs (C : 5 segments, 3 participants, A : 10 segments, 7 participants, T: 15 segments, 10 participants; voir détails dans le tableau annexé)

Tous les participants ont mentionné le travail comme motif, quelle que soit leur origine. Quatre ressortissants sur dix dont deux Québécois sur trois et deux étrangers sur sept n'ont fait référence qu'au travail dans leur témoignage.

Du côté des Canadiens d'origine, une seule personne (sur trois) a fait référence à des motifs autres que le travail ou en plus du travail lorsqu'elle partageait sa perception de ce qui motiverait les immigrants de manière générale.

Du côté des immigrants internationaux, les motifs et les perceptions sont plus variées, même si tous et toutes ont fait référence au travail. Ainsi, une personne fait référence à des problèmes qu'elle a connus dans son pays d'origine et qu'elle ne précisera que plus tard au cours de l'entrevue.

Une autre personne croit que, de manière générale, la meilleure qualité de vie et le moindre coût des produits et services s'ajoutent aux possibilités d'emploi pour expliquer la décision de venir s'établir en

Saskatchewan. Dans son cas, c'est la possibilité de formation en vue d'un changement de carrière ici ou ailleurs au Canada qui représente un attrait supplémentaire.

Une autre personne, même si elle a bien mentionné le travail comme motif, précise qu'elle n'avait pas l'intention de demeurer en Saskatchewan.

Un ressortissant pour sa part ajoute que l'amélioration de son niveau d'anglais représentait un objectif qui s'ajoutait à celui d'obtenir un emploi.

Enfin, sans toutefois faire référence à ses propres motifs, une migrante d'origine étrangère d'ailleurs repartie de la Saskatchewan distingue les motifs des Canadiens par rapport à ceux des étrangers. Ainsi, elle présume que les étrangers rechercheront davantage l'appartenance à une communauté en plus du travail, tandis que les Canadiens (essentiellement des Québécois) venus s'établir en Saskatchewan seraient essentiellement motivés par les possibilités d'emploi.

Réseau – autre ou ailleurs (C : 4 segments, 3 participants, A : 8 segments, 7 participants, T: 12 segments, 10 participants; voir détails dans le tableau annexé)

Certaines différences ont été notées entre les témoignages des participants d'origine canadienne et les ressortissants étrangers relativement aux réseaux développés antérieurement à leur arrivée en Saskatchewan, certains ayant été maintenus malgré la distance et le temps écoulé. Nous avons également noté certaines perceptions ou narrations qui étaient particulières à l'un ou l'autre groupe.

Les participants font tous référence à des réseaux familiaux antérieurs à leur établissement en Saskatchewan et qu'ils ont continué d'entretenir à des degrés divers.

Les participants d'origine canadienne ont tous vécu dans au moins deux autres provinces ou territoires en plus de la Saskatchewan. Ils semblent être plus détachés de leur famille que les ressortissants étrangers. Cependant, contrairement à ces derniers, ils font peu référence à des réseaux qu'ils auraient pu développer lors de séjours à l'étranger. Par ailleurs, une femme indique être demeurée en contact avec des amis partis vivre à l'étranger; par ailleurs un autre participant originaire du Québec fait référence au

réseau très cosmopolite qu'il a développé dans le contexte de ses études universitaires en Colombie-Britannique, antérieurement à son établissement en Saskatchewan.

Pour leur part, les ressortissants internationaux ou ayant des racines étrangères relativement variées (États-Unis, Grèce, Tunisie, Burundi), en plus des réseaux familiaux d'origine qu'ils ont généralement maintenus (lorsque possible), semblent eux aussi avoir développé des liens dans d'autres provinces avant de s'établir en Saskatchewan ou après en être repartis, le cas échéant.

Difficultés – réseau communautaire ou familial (C : 9 segments, 3 participants, A : 17 segments, 7 participants, T : 26 segments, 10 participants; voir détails dans le tableau annexé).

Les difficultés d'intégration ou de réseautage ne sont pas évoquées de la même façon chez les deux grands groupes de migrants.

Ainsi, nous avons noté une sensibilité particulière du côté des Québécois venus s'établir en Saskatchewan lorsqu'ils doivent interagir avec les membres de la communauté anglophone dominante.

À titre d'exemple, bien qu'il soit sociable, bilingue et bien reçu dans la communauté francophone, un participant affirme connaître un certain blocage du côté de la majorité anglophone (EG004-EG006, EG008-EG009).

De même, une participante indique qu'elle a connu peu de difficultés sur le plan du réseautage et qu'elle a su mettre en œuvre des moyens pour surmonter des moments d'isolement vécus ici et ailleurs : par exemple, se faire des amis, au travail et en participant à des activités sportives, etc. Cependant, même s'il s'agit de micro-agressions ponctuelles, elle a été agacée par des remarques anti-québécoises entendues lors d'un match de hockey en Alberta (MB006, MB007).

Ces attitudes et comportements discriminatoires des Anglo-Canadiens résultant de l'ignorance ne facilitent certes pas le tissage de liens amicaux et pourraient expliquer pourquoi un troisième participant semble avoir renoncé à sociabiliser avec les membres de la majorité linguistique au-delà de ce qui est nécessaire. En effet, face à la difficulté à s'intégrer avec la population « pure laine » de Saskatoon, il a

trouvé comme remède de ne pas fréquenter les collègues en dehors des heures de travail et de fréquenter d'autres gens venus d'ailleurs (PC005-PC006).

D'autres remarques de même type et parfois plus précises et étayées se trouvent également ailleurs dans les transcriptions ainsi que dans la section précédente intitulée *Difficultés liées à la culture, la langue ou aux différences culturelles*.

Du côté des migrants internationaux ou des personnes ayant des racines non canadiennes, la difficulté qui ressort le plus souvent sur le plan des réseaux personnels, familiaux ou communautaires est sans nul doute l'éloignement ou la distance ressentie lorsque les membres de la famille immédiate ou élargie sont demeurés « au pays ».

Ainsi, c'est la distance, l'isolement et ultimement le coût élevé des voyages pour voir sa famille qui expliquent en partie pourquoi un participant originaire des États-Unis est finalement reparti de la Saskatchewan (DT007).

S'il en est ainsi pour un migrant d'origine américaine, on peut facilement pressentir que ces mêmes facteurs puissent jouer un rôle encore plus important chez les participants venus de pays plus éloignés, lorsqu'ils partagent leurs idées au sujet des difficultés liées au réseautage communautaire ou familial. Considérons ainsi les points de vue de trois personnes originaires du Burundi.

Pour sa part, un homme qui est pourtant entouré de sa famille nucléaire souffre malgré tout du fait que sa famille élargie soit demeurée au Burundi, pays déchiré par la guerre. Le stress vécu serait cependant compensé par l'absence de difficultés notables dans la communauté d'accueil et ce, malgré certains défis rencontrés sur le plan de l'insertion socio-professionnelle au début de son établissement en Saskatchewan, en raison des occasions limitées dans une petite communauté francophone. Par ailleurs, connaissant quand même un peu l'anglais, il aurait ainsi participé à des activités du côté anglophone, ce qui lui procure d'autres occasions de réseautage (GT004-GT005, GT007).

Une autre personne, venue seule du Burundi et se trouvant séparée de sa famille, son mari et ses enfants étant demeurés au pays, ne les a pas revus depuis plusieurs années. Bien qu'elle ait des amis en

Saskatchewan, elle manque d'appui pour réunir (faire venir) sa famille. Selon elle, la vie n'est certes pas plus facile ici que ce qu'elle a connu dans son pays où elle avait un bon emploi; du côté des réseaux communautaires, elle n'a évidemment pas eu besoin de rencontrer les services de garderie et n'utilise pas beaucoup les autres services (p. ex., bibliothèque, etc.), préférant plutôt utiliser les ressources en ligne. Cependant, dans le cadre de son travail avec les services d'accueil, elle organise des réunions qui représentent des occasions de sociabilité et de réseautage (GA007, GA008a, GA011b, GA013).

La troisième personne originaire du Burundi rapporte avoir connu des difficultés en milieu de travail et plus particulièrement avec une directrice au début de son parcours en Saskatchewan. Elle a par la suite trouvé un travail du côté anglophone où les collègues ont été souples, et ce malgré les sombres prédictions qu'on lui aurait faites à ce sujet. Réfugiée en 2006, elle obtenait sa résidence permanente deux ans plus tard, avant de soumettre une demande de réunification familiale. Déménagée en Saskatchewan en 2010 elle était toujours en attente d'une réponse en 2016 alors qu'elle était déménagée à Toronto (JE002b, JE0010; JE011a).

Un ressortissant d'origine haïtienne élabore sur les difficultés liées au fait que sa famille soit demeurée dans l'est du Canada, ce qui nécessite de nombreux trajets aller-retour, étant donné les responsabilités qui lui incombent ici en Saskatchewan autant que là-bas à Gatineau (JB004, JB008).

Enfin, deux autres témoignages de la part de migrants internationaux ou ayant une ascendance étrangère semblent exprimer moins de difficultés sur le plan du réseautage que les autres participants de la même catégorie.

Ainsi, une dame originaire de la Guadeloupe affirme ne pas avoir connu de difficultés particulières sur le plan familial ou communautaire (MF008-MF009). Nous devons cependant nuancer, car elle a exprimé ailleurs au cours de l'entrevue des difficultés liées aux différences culturelles, plus spécifiquement aux préjugés et au racisme subis à deux reprises, qui peuvent certainement causer des blessures et créer des empêchements sur le plan de la sociabilité et du réseautage (MF 007, 010 et 0110).

Enfin, une femme d'ascendance tunisienne fait référence à une première migration qui fut plus difficile que la seconde. À l'instar d'une autre participante (voir ci-dessus), en Saskatchewan, elle travaille à l'accueil des immigrants et affirme avoir été elle-même bien accueillie (MM005, MM006).

La section suivante permet de poursuivre nos comparaisons sur une note positive puisqu'il sera question des occasions d'emploi en Saskatchewan, telles que rapportées par les participants.

Opportunités – travail ou emploi (C : 3 segments, 3 participants, A : 10 segments, 8 participants, T : 13 segments, 11 participants, voir détails dans le tableau annexé)

Tel qu'exprimé précédemment dans les résultats de notre analyse générale, l'emploi représente la raison principale évoquée par les migrants venus s'établir en Saskatchewan pour justifier leur choix. Comme nous le verrons, il y a peu de différences à ce sujet entre les témoignages des participants d'origine canadienne et ceux des ressortissants étrangers. Toutefois, nous soulignerons les différences, même si elles sont mineures, de façon à faire ressortir la diversité des attentes et des réalisations sur ce plan. Nous rappellerons l'origine des participants de façon à singulariser leurs témoignages.

En fait, il ressort de cette analyse que les Québécois d'origine tout comme la très grande majorité des ressortissants étrangers ont une perception positive du marché de l'emploi et de leur vécu en Saskatchewan. En fait, une seule personne a connu des difficultés à se trouver un premier emploi.

Ainsi, pour cette ressortissante burundaise, la recherche d'un premier emploi ne fut pas de tout repos, car il lui a fallu plus de quatre mois avant de trouver un travail qui ne fut que d'une durée limitée; elle a cependant décroché par la suite un poste qui lui convient et qu'elle occupe depuis quatre ans (GT010).

Une autre Burundaise avait déjà pour sa part un emploi assuré dans une garderie dès son arrivée et, compte tenu de sa formation et du manque de personnes qualifiées, elle a trouvé un autre emploi dans son domaine, même après être déménagée de Saskatoon à Regina (JE002a).

Du côté professionnel, de nombreuses occasions d'emploi en Saskatchewan s'offraient à un ressortissant américain bilingue qui a d'ailleurs su partager la bonne nouvelle avec plusieurs candidats internationaux qui recherchaient également du travail et une vie meilleure (DT008-DT009).

Pour un ressortissant d'origine haïtienne, tout était déjà assuré avant même son déménagement en Saskatchewan. On se souviendra qu'il a vécu au Québec avant de venir s'établir en Saskatchewan, mais sans sa famille qui est demeurée à Gatineau. (JB005). Une Guadeloupéenne affirme être venue pour le travail, mais qu'elle avait déjà du travail dans son pays (MF012a). Une Québécoise d'ascendance tunisienne semble avoir connu une adaptation rapide et remplie d'occasions : d'abord comme conseillère à l'établissement et promotion interne à l'ACF, où elle travaille depuis 5 ans (MM0-09). Un Africain ayant vécu à Montréal avant de s'établir en Saskatchewan croit avoir atteint ses objectifs : obtenir une expérience de travail qu'il n'arrivait pas à trouver à Montréal, tout en améliorant sa connaissance de l'anglais (NS008).

Une Grecque, également venue pour les occasions de travail, croit qu'elles étaient plus intéressantes et nombreuses que dans les grandes villes comme Montréal et Toronto. Très mobile dans sa démarche socio-professionnelle, elle a fait preuve d'adaptation en décrochant des postes au niveau municipal, provincial et fédéral au cours des sept ans qu'elle a vécu en Saskatchewan, d'où elle est cependant repartie (RA005-RA006). Tout comme dans le témoignage précédent, mais venant cette fois de la part de deux québécois, on trouve une comparaison entre le milieu du travail en Saskatchewan par rapport à celui d'autres provinces.

Ainsi, ce migrant interprovincial a obtenu un emploi lui convenant mieux que ce qu'il aurait trouvé au Québec, sa préférence étant pour les analyses et le travail concret plutôt que la direction de projets. Il fait aussi référence à un environnement de travail qui lui convenait bien (PC008). De même, une québécoise affirme avoir trouvé, dès l'obtention de son diplôme, un emploi en Saskatchewan où les occasions étaient, selon elle, plus nombreuses que dans sa province d'origine (MB008).

Enfin, un Montréalais d'origine évoque le fait que, curieusement, ce soit un immigrant d'origine indienne (son colocataire) qui l'ait encouragé à s'intéresser aux occasions d'emploi en Saskatchewan (EG014).

Départ – motifs (C : 5 segments, 3 participants, A : 21 segments, 10 participants, T : 26 segments, 13 participants; voir détails dans le tableau annexé).

Comment les migrants interprovinciaux envisagent-ils l'idée de repartir de la Saskatchewan par rapport aux migrants internationaux? Il est à noter que les trois migrants interprovinciaux demeuraient toujours en Saskatchewan au moment des entrevues alors que quatre migrants internationaux sur neuf étaient repartis vivre sous des cieux sans doute plus cléments ou selon l'effet de contraintes particulières, comme nous le verrons dans les témoignages suivants.

Voyons d'abord quels motifs amèneraient les migrants interprovinciaux à repartir de la Saskatchewan si les circonstances étaient favorables ou encore s'ils étaient forcés de le faire.

Pour un célibataire originaire de Montréal, pas question de repartir avant d'avoir atteint ses objectifs. Or sa situation actuelle semble correspondre parfaitement à ses aspirations en termes d'adaptation, d'épanouissement socio-professionnel et de liberté. La seule raison qui le porterait à repartir, c'est sa perception du racisme ou du manque d'ouverture des Canadiens anglais dominants (EG016-EG017), une perception fort intéressante lorsqu'on considère la devise de cette province : *Multis e gentibus vires* (*Nos peuples, notre force*) qui semble valoriser la diversité.

Également célibataire, la première expérience en Saskatchewan d'une jeune femme ne correspondait pas parfaitement à ses attentes, puisqu'elle est repartie tenter sa chance dans une autre province; mais elle est revenue et semble dès lors heureuse et bien ancrée. Elle demeure cependant ouverte à l'idée de repartir si nécessaire, que ce soit pour accompagner ses parents vieillissants ou selon d'autres changements dans sa vie personnelle ou socioprofessionnelle (MB012).

De manière générale, un Québécois établi à Saskatoon distingue deux catégories : ceux qui sont prêts à repartir pour une occasion d'emploi, des raisons familiales ou même affectives et les autres qui ne sont pas prêts et ne le seront jamais. Il semble se positionner du côté des gens aptes à migrer et à développer de nouveaux réseaux; il ne retournerait cependant pas au Québec qu'il perçoit comme une société minée par la bureaucratie par rapport à la Saskatchewan (PC010-PC011).

Du côté des migrants internationaux, tel que nous l'avons mentionné, nous distinguons ceux qui sont repartis et ceux qui sont demeurés en Saskatchewan.

Un Américain est reparti vers une autre province pour vivre plus près de sa famille, et ce malgré la qualité de vie satisfaisante qu'il a connue en Saskatchewan. Il a choisi Ottawa, une ville plus grande que Saskatoon, et où le français et le bilinguisme sont davantage valorisés (DT012-DT013). Quant à elle, une Burundaise affirme que les gens qui viennent en Saskatchewan pour l'emploi repartent une fois qu'ils ont pu comparer avec la situation qu'ils ont connue précédemment dans une autre province. Seuls demeureraient ceux qui sont venus s'établir directement en Saskatchewan. Pour sa part, elle est repartie en raison de problèmes financiers et parce qu'elle avait de la famille à Toronto, où elle réside au moment de l'entrevue (JE015-JE016).

Une fois atteint son objectif qui était de perfectionner son anglais dans le contexte d'un travail en Saskatchewan, le départ d'un homme d'origine africaine était aussi motivé par un souci de perfectionnement sur le plan académique et professionnel : les formations qu'il recherchait étaient disponibles à Montréal et non en Saskatchewan (NS014).

Une Grecque explique qu'elle est repartie pour se rapprocher de ses parents et de sa famille. Elle était venue pour vivre avec son conjoint, mais souligne le fait que ses enfants sont demeurés en Saskatchewan (RA010-RA012).

Les perspectives et justifications exprimées par les six personnes qui sont demeurées en Saskatchewan ne diffèrent pas beaucoup des précédentes. Quelques-unes d'entre elles sont cependant davantage hypothétiques ou d'intérêt général. La perception qu'il s'agit d'un milieu enclavé (p. ex. GT013-GT014), l'attraction des plus grandes villes (p.ex. MF019-MF021) et les facteurs géographiques ou climatiques (p.ex. GA016-GA017a) reviennent à quelques reprises.

Selon un homme qui vit à Gravelbourg (milieu rural), les aléas de l'emploi mais aussi le fait que le milieu soit enclavé pourraient justifier la mobilité et un nouveau départ. Si ses objectifs sont atteints et que son emploi est assuré, il resterait, sinon il repartirait (GT013-GT014).

Malgré les hivers longs et froids perçus comme facteur de découragement, l'amélioration récente des services à l'établissement permettraient de freiner les départs. Bien adaptée et heureuse de sa situation et du milieu de vie (Regina); une femme demeure cependant ouverte au changement, car l'arrivée de son conjoint et de ses enfants pourraient influencer sa décision d'y demeurer ou de repartir (GA016-GA017a),

Les motifs peuvent être nombreux, le manque d'emploi, le froid, la situation familiale, les obligations contractées ailleurs et antérieurement (hypothèque), l'amélioration de sa situation. Par ailleurs, la préférence d'un participant serait de s'ancrer en Saskatchewan, même si tout doit être discuté d'abord avec sa conjointe demeurée à Gatineau (JB012-JB013).

La Saskatchewan c'est bien, mais si on veut voyager, voir la famille, c'est loin et les déplacements coûtent cher. L'attrait des grandes villes comme Montréal ou Toronto (activités culturelles perçues comme étant plus riches) pourrait aussi motiver un départ. Malgré un meilleur emploi correspondant à son domaine de spécialisation, une Guadeloupéenne établie en la Saskatchewan se sent bien loin de la mer! (MF019-MF021).

Selon une Tunisienne célibataire, il serait difficile de s'adapter à la Saskatchewan; on viendrait pour l'expérience en milieu de travail et puis on quitte (MM012).

Enfin, à l'instar d'un autre participant étranger reparti, un ressortissant d'origine tunisienne envisage de poursuivre ailleurs des études en français, sa connaissance de l'anglais demeurant limitée et la formation qu'il recherche ne s'offrant que dans cette langue en Saskatchewan (SA016-SA018).

Témoignages des participants demeurant (ancrés) en Saskatchewan par rapport à ceux qui sont repartis

Les perspectives des migrants demeurant en Saskatchewan diffèrent-elles de celles des migrants ayant choisi de repartir? Si oui, en quoi diffèrent-elles et comment sont-elles influencées par divers facteurs, tels que le temps passé en Saskatchewan?

Quatre participants étaient déjà repartis de la Saskatchewan au moment des entrevues et dans cette analyse comparative, nous n'avons retenu que les catégories thématiques pour lesquelles au moins trois de ces quatre participants ainsi qu'au moins trois participants ancrés ont témoigné, de façon à conserver un certain équilibre dans le volume des énoncés provenant des uns et des autres pour fins d'analyse (voir le tableau des participants classés selon la province de résidence au moment des entrevues).

Il est entendu que cette sélection diminue le nombre de catégories thématiques pouvant faire l'objet de comparaisons et nous ne pouvons ainsi rendre compte des ressemblances et différences que pour sept catégories thématiques qui répondent aux critères de sélection : Arrivée – motifs; Réseau – autres ou ailleurs; Difficultés – culture ou langue et différences culturelles; Opportunités en termes de réseau, de travail, d'emploi ou de politique; Stratégies – fonctionnement; et enfin Départ – motifs.

Avant de s'engager plus avant, remarquons que les perspectives relatives à l'ancrage ou au départ devraient varier selon que l'on a choisi de demeurer ou de repartir de la Saskatchewan.

Arrivée – motifs

(D : 12 segments, 7 participants, R : 3 segments, 3 participants, T: 15 segments, 10 participants (voir détails dans le tableau annexé)

Au risque de répéter ce qui a été dit précédemment au sujet des facteurs qui motivent les personnes interviewées à choisir la Saskatchewan, ils y viennent ou pensent qu'on y vient généralement avant tout pour le travail. Tous les participants, qu'ils résident en Saskatchewan ou non au moment de l'entrevue, sont unanimes sur ce point. Les différences entre les deux groupes (ancrés ou mobiles) semblent simplement liées aux parcours singuliers des individus et à leurs perceptions du milieu qui dépend peut-

être en partie du temps qu'ils ont passé en Saskatchewan. Or, ces balises temporelles n'ont pas été recueillies systématiquement, ce qui rend difficile toute interprétation.

Certains ont quitté leur milieu d'origine faute d'emploi stable (MB001-MB002) ou encore parce que les emplois, la qualité de vie et le coût de la vie leur semblaient plus attrayants en Saskatchewan (MF001).

On note également que, dans les deux groupes, des facteurs supplémentaires motivent l'établissement : besoin de changement (EG012), besoin d'améliorer sa situation ou de fuir les problèmes (GA011a). Il est à noter que ces deux personnes avaient des emplois dans leur patrie d'origine (Québec et Burundi respectivement).

D'autres viennent chercher une expérience professionnelle tout en ayant en tête de repartir une fois cette expérience acquise (MM001). La possibilité de formation à tout âge en vue d'un changement de carrière a également été mentionnée (MF022).

Peut-être en raison du recul, on trouve quelques particularités du côté de ceux qui sont repartis. Ainsi, deux ressortissants avaient déjà des emplois assurés au moment de leur arrivée, ce qui ne les a pas empêchés de repartir (DT001), mais l'un d'eux (NS003a) avait un objectif précis en venant en Saskatchewan : apprendre l'anglais.

Une autre personne repartie évoque le fait qu'elle connaissait l'existence d'une communauté francophone africaine et instruite (RA001). Or ce témoignage contraste avec celui de deux personnes demeurées en Saskatchewan qui ne croient pas que les gens viennent s'établir en Saskatchewan pour vivre en français ou en raison de la présence francophone (GA001-GA002 et JB001).

Bref, l'examen des témoignages en ce qui a trait aux motifs de l'établissement montre peu de différences entre les deux groupes (D et R).

Réseau – autre ou ailleurs

(D : 8 segments, 7 participants, R : 4 segments, 3 participants T: 12 segments, 10 participants (voir détails dans le tableau annexé)

Dans l'ensemble, les participants, quel que soit leur lieu de résidence au moment des entrevues, semblent avoir eu plus d'idées à partager au sujet de leurs réseaux autres que celui de la Saskatchewan (au total 12 segments d'entrevues et 10 participants par rapport aux 10 segments et 6 participants relatifs aux propos sur le réseau connu ou développé en Saskatchewan). L'attachement au milieu d'origine et les communications avec les réseaux antérieurs ou extérieurs occuperaient ainsi une plus grande place dans la vie ou l'imaginaire des participants. Il est à noter cependant qu'une autre section réservée aux difficultés de réseautage communautaire ou familial amalgame toutes les expériences et perceptions (en Saskatchewan et ailleurs). Nous y reviendrons plus bas.

Au-delà de ce constat général, il est permis de souligner quelques ressemblances et différences entre les propos tenus par les nouveaux arrivants qui demeuraient en Saskatchewan au moment des entrevues et ceux qui étaient repartis vivre ailleurs au Canada. Tout d'abord, les propos font principalement référence à l'attachement familial et aux amis plutôt qu'au réseautage en lien avec le travail ou la communauté de résidence.

Tous les interlocuteurs qui demeurent en Saskatchewan, qu'ils soient originaires du Québec (3) ou d'autres pays (4), ont des membres de leur famille ou des amis à Montréal ou ailleurs au Québec. Notons également que deux participants d'origine étrangère sont en quelque sorte écartelés entre le Québec où demeurent leur conjoint et leurs enfants, et la Saskatchewan où ils sont venus s'établir, l'un seul et l'autre avec certains de ses enfants. Les liens ont ainsi été maintenus avec leur réseau du Québec par des visites régulières, en particulier par les interlocuteurs d'origine québécoise (EG, MB, PC). Par ailleurs, deux parmi ces derniers semblent également avoir tissé des liens amicaux dans d'autres provinces avant de s'établir en Saskatchewan (EG et MB).

Mais là s'arrêtent les similarités, car autrement les énoncés sont relativement singuliers ou distincts les uns des autres étant donné la variété des parcours. Parmi les quatre personnes qui ne demeuraient plus en

Saskatchewan au moment des entrevues et qui sont toutes d'origine étrangère, trois ont exprimé des propos qui évoquent le réseautage à l'extérieur de la Saskatchewan.

Ainsi, une ressortissante grecque (RA) retournée au Québec après avoir vécu en Saskatchewan fait référence à sa famille en Grèce ainsi qu'à Montréal et aux amis plus nombreux dans les grandes villes comme Montréal ou Toronto par rapport au milieu urbain de la Saskatchewan.

Une personne originaire du Burundi (JE) et repartie vers Toronto après avoir vécu en Saskatchewan fait principalement référence à des amis au Canada (Québec, Ontario et Saskatchewan), dont certains sont originaires du Burundi et d'autres du Cameroun. Ailleurs au cours de l'entrevue, elle a exprimé les grandes difficultés qu'elle a vécues – déchirements familiaux liés à la violence dans son pays d'origine.

Un Américain (DT) qui vit maintenant en Ontario fait référence à des liens amicaux dans cette province, où il s'est établi récemment, et en Espagne, où il avait vécu antérieurement, ainsi qu'à des liens familiaux aux États-Unis, son pays d'origine, et en Tunisie, le pays d'origine de son épouse.

En somme, quels que soient l'origine ou le parcours, les participants ont tous développés de riches réseaux qui dépassent largement le réseautage professionnel ou communautaire sur place qui était nécessaire à leur établissement en Saskatchewan.

Difficultés – réseau communautaire ou familial

(D : 22 segments, 8 participants, R : 5 segments, 3 participants T : 27 segments, 11 participants (voir détails dans le tableau annexé)

Du côté de ceux et celles qui sont demeurés en Saskatchewan, cinq personnes sur huit ont évoqué certaines difficultés relatives au réseau communautaire ou familial. De même, trois des quatre personnes reparties expriment aussi des doléances, même si ce ne sont pas nécessairement ces difficultés qui ont motivé un nouveau départ.

Le premier groupe évoque une séparation familiale ou encore une variété de petits manques à gagner qui peuvent cependant à la longue devenir source de tristesse ou d'ennui.

Ainsi, une personne ayant dû laisser sa famille derrière pour venir s'établir en Saskatchewan semble compenser ce vide par des relations de travail dans le domaine de l'aide à l'établissement qu'elle perçoit comme positif. En effet, n'ayant pas d'enfant ici, elle n'a pas connu le réseau des garderies, etc. (GA007-008a). *Mais, je ne dirai pas que j'ai une vie meilleure. Non. Ça non. Du côté social ? Non. Parce que toute ma famille est restée au pays* (GA011b).

Un homme (JB-004-008) vit lui aussi cette séparation familiale, mais le fait que son épouse et ses enfants demeurent dans une autre province et la possibilité d'effectuer des allers-retours sur des distances moins importantes atténue peut-être en partie sa souffrance.

Par contre, un homme qui est bien entouré de sa famille nucléaire conserve tout de même la nostalgie du pays où se trouve la famille élargie. Il mentionne les possibles difficultés d'insertion professionnelle et recommande, à qui veut bien l'entendre, le bénévolat communautaire pour développer des réseaux. Il mentionne les activités culturelles, mais dans lesquelles on ne se retrouve pas nécessairement, du moins au début de la période d'établissement (GT004-005, GT-0007).

Toujours parmi ceux qui demeuraient en Saskatchewan, un participant déplore le fait que le degré de développement de son réseau personnel ne corresponde pas à ses attentes (EG004-006), mais il reconnaît qu'il ne dépend pas de ces réseaux, étant célibataire et de type relativement indépendant; il aurait connu des moments d'isolement, surtout entre deux périodes de travail, qu'il aurait compensés partiellement en participant plus intensivement dans les réseaux sociaux en ligne (EG008-009).

Une autre personne relativement jeune, sociable et enthousiaste (MB006) reconnaît aussi avoir vécu une période où elle se sentait isolée : *C'était très difficile d'avoir des liens sociaux* (MB0007). Même si elle a su créer progressivement des liens amicaux et un petit réseau sur place, dans ses temps libres, elle avait tendance à aller rendre visite à ses amies dans une autre province. Elle a finalement brisé l'isolement en tissant de nouveaux liens au travail et en pratiquant des activités sportives.

Un interlocuteur dont le milieu familial d'origine favorisait une certaine liberté ne semble pas rechercher la compagnie des gens de son milieu de travail et surtout de « la population pure laine de Saskatoon »; ses sorties entre amis se font généralement avec des gens venus de l'extérieur (PC005-006).

Enfin, pour deux autres participants (MF et MM) demeurés en Saskatchewan, il ne semble pas y avoir eu de difficulté particulière.

Du côté de ceux qui sont repartis, on trouve effectivement un candidat qui est reparti après huit ans à cause de la distance qui le séparait de sa famille, et donc pour s'en rapprocher (DT004). On trouve également une réfugiée qui s'est bien sentie acceptée dans la communauté anglophone malgré les mises en garde qu'on lui avait faites en milieu de travail francophone; les difficultés qu'elle a éprouvées relèvent principalement de la lenteur du processus de réunification familiale (JE-002b, 010-011a).

Enfin la troisième et dernière personne repartie ne fait pas référence à une difficulté particulière, mais plutôt à son indépendance professionnelle par rapport à son conjoint.

Difficultés – culture ou langue; différences culturelles

(D : 20 segments, 8 participants, R : 6 segments, 3 participants, T : 26 segments, 11 participants (voir détails dans le tableau annexé)

Du côté du groupe demeuré en Saskatchewan, la question des difficultés liées aux différences culturelles ou linguistiques a délié les langues et au moins six participants sur huit ont beaucoup élaboré à ce sujet, mais pas forcément parce qu'ils en ont souffert (difficultés : EG 1145 mots, MF 755 mots, PC 299 mots et SA 318 mots). Cependant, deux ressortissantes ne semblent pas avoir connu de difficulté particulière (GA 355 mots, GT 268 mots) et une autre personne est demeurée peu loquace à ce sujet (MM 3 mots).

Pour faciliter ces démarches comparatives entre les uns (ancrés) et les autres (mobiles), ces témoignages ont été regroupés en quatre catégories : 1- choc culturel; 2- micro-agressions répétées, 3- situation traumatisante; 4- récit de type anecdotique.

Parmi les personnes qui demeuraient en Saskatchewan au moment des entrevues, un participant d'origine québécoise fait référence au choc culturel relatif au passage du milieu urbain au milieu rural, aux rapports hommes-femmes ainsi qu'à l'importance du religieux en Saskatchewan qu'il juge traditionnelle et rétrograde, sans que l'on sache toutefois s'il fait référence plus particulièrement à la communauté fransaskoise ou à la société saskatchewanaise en général (EG007). Cet interlocuteur fait aussi référence à ce qu'il qualifie de racisme, de confrontation et de « Quebec bashing » qui seraient selon lui relativement répandus dans l'Ouest canadien : « Retourne en France », « Speak white » (EG010-EG011).

Un autre participant d'origine québécoise évoque le même phénomène, mais les deux interactions (en 20 ans) auxquelles il fait référence se déroulaient dans des provinces et territoires situés à l'ouest de la Saskatchewan (PC004-PC007). Est-ce sous-estimer l'importance de ces propos de les qualifier de micro-agressions?

Pour sa part, une ressortissante originaire d'un pays étranger mentionne qu'un malaise puisse être engendré au début de l'adaptation au nouveau milieu du fait qu'on a tendance à comparer les manières de faire d'ici et d'ailleurs (GT 006-008). Une autre encore évoque l'ignorance et les préjugés comme source de difficultés. Elle précise que ce ne sont pas des Canadiens qui lui ont causé des soucis mais plutôt certains immigrants d'origine européenne qui seraient parfois arrogants vis-à-vis des minorités visibles (MF007, MF010-011).

Du côté de ceux et celles qui sont repartis, une seule personne sur trois a beaucoup élaboré à ce sujet, mais son témoignage fait surtout référence aux difficultés liées à la langue plutôt qu'aux différences culturelles (NS004-NS007 : 735 mots).

Sans vouloir pousser trop loin les interprétations, nous proposons que les personnes établies et demeurées en Saskatchewan continuent de vivre une certaine discrimination, tout en poursuivant leur processus d'établissement ou d'adaptation. Même si elles ont connu des expériences de discrimination, celles-ci sont peut-être enfouies moins loin dans leur mémoire. En effet, le souvenir d'hostilités réelles ou ressenties peut ressurgir du fait de demeurer dans un milieu où vivent aussi les personnes à l'origine de ces dérapages ou près des lieux où se sont déroulés ces incidents.

Opportunités – réseau

(D : 13 segments, 6 participants, R : 6 segments, 3 participants, T : 19 segments, 9 participants (voir détails dans le tableau annexé)

Du côté des participants qui sont demeurés en Saskatchewan, six ont exprimé leurs perceptions en matière d'opportunités du côté des réseaux.

Ainsi, une femme a insisté sur le côté réconfortant du réseau d'appartenance plutôt que sur l'aide ou la dépendance que cette notion pourrait évoquer : elle fréquente l'église et les communautés culturelles pour le plaisir de rencontrer des gens et participer aux activités proposées (GA009 et 014).

Par contre, un interlocuteur semble avoir connu plus de difficultés à retrouver entre autres les quelques membres de sa propre communauté religieuse et un lieu de culte approprié, difficulté qu'il attribue à la petite taille de la communauté. (JB010). Cependant, sur le plan de l'adaptation initiale, tout était déjà en place pour son établissement (logement) grâce en partie au milieu scolaire (son milieu de travail) et les relations amicales qu'il a développées avec ses voisins (JB007a).

Une participante souligne la richesse de l'offre en matière d'activités culturelles et la diversité culturelle qu'elle a constatée en milieu universitaire malgré la petite taille de la population étudiante venue d'ailleurs (MB009b, MB010). Une autre encore fait référence à la qualité de l'accueil en particulier, les incitatifs à participer, puis le réseau personnel et communautaire, notamment du côté anglophone et aussi du côté professionnel qui l'ont encouragée à poursuivre (MF013 et 015). Elle mentionne également l'aide financière reçue de ses parents. Quant à l'église, c'est plutôt elle qui aide occasionnellement mais sans plus (MF016 et 017).

Une mère tunisienne saisit les occasions de contribuer et de participer aux rencontres communautaires : conseils d'administration, garderie et activités familiales. Au début de son établissement en Saskatchewan, ses parents l'ont aidée et plus tard, sa mère s'est rendue à ses côtés à deux reprises, à l'occasion de ses accouchements (MM010).

Un autre ressortissant d'origine tunisienne fait référence à l'aide reçue de l'ACF pour l'emploi et aussi pour les papiers de résidence (SA012); pour le reste, c'est un ami qui l'a aidé, surtout au début (SA013).

Les témoignages des trois participants qui sont repartis de la Saskatchewan se distinguent difficilement de ceux qui y sont demeurés.

L'un d'entre eux fait essentiellement référence au milieu de travail, où c'est plutôt lui qui créait des occasions pour les autres puisqu'il travaillait à l'accueil. C'est d'ailleurs à lui qu'un autre participant fait référence lorsqu'il se remémore les occasions qui se sont présentées en Saskatchewan; cet individu disposait d'un bon réseau sur lequel il pouvait compter, tant à Montréal qu'en Saskatchewan (NS002); à titre d'enseignant, il a aussi beaucoup donné ainsi qu'à titre de bénévole à la radio communautaire et dans des activités culturelles (p. ex., cinéma, festival); c'est à travers son engagement communautaire que son réseau s'est consolidé (NS010-012).

Enfin, une personne d'origine grecque, même si elle est repartie vivre à Ottawa, affirme que la sociabilité des gens de Saskatoon ressemble à celle des Québécois et que les organismes sont prêts à aider sans même qu'on ait à demander. Selon sa perception, il s'agit d'un milieu accueillant et rempli d'occasions pour les nouveaux arrivants (RQ007-008).

En somme, ceux qui sont repartis ne semblent pas l'avoir fait en raison du manque de soutien ou d'occasions créées par le réseau en place.

Opportunités – travail ou emploi

(D : 7 segments, 7 participants, R : 6 segments, 4 participants, T : 13 segments, 11 participants (voir les détails dans le tableau annexé)

La question des occasions d'emploi est parmi celles qui ont suscité le plus d'interventions au cours des entrevues. En effet, onze participants sur treize ont partagé leurs perceptions à ce sujet. Parmi ceux-ci, sept demeuraient toujours en Saskatchewan au moment des entrevues et quatre étaient repartis s'établir ailleurs.

Parmi les individus demeurés dans l'Ouest, certains font référence à leur premier emploi, comme par exemple ce québécois d'origine qui se souvient avoir postulé et obtenu l'emploi qu'il convoitait en Saskatchewan grâce aux encouragements d'un colocataire étranger et de démarches dans un centre-jeunesse à Montréal (EG014).

Or il n'est pas le seul à avoir saisi une telle occasion, car un autre participant mentionne avoir signé son premier contrat avant même de faire le grand saut vers la Saskatchewan (JB005).

De même, une jeune femme d'origine québécoise se souvient avoir trouvé un premier emploi dès son arrivée et a même saisi des occasions pour changer de travail avant de choisir la profession d'enseignante (MB008).

Une participante mentionne par ailleurs qu'elle avait du travail dans son pays d'origine. Bien que favorables et voire nécessaires, ce ne sont pas particulièrement les occasions de travail, mais plutôt l'idée de vivre à la manière des Canadiens qui l'intéressait (MF012a).

Pour deux autres participants, ce sont d'abord les opportunités d'emploi qui comptent : une Tunisienne ayant trouvé un emploi à l'ACF et qu'elle occupait depuis déjà cinq ans au moment des entrevues (MM009) ; un Québécois qui considère avoir trouvé l'emploi et le climat de travail qui lui convenaient, même si de manière saisonnière il acceptait de bon gré la déqualification. En effet, malgré tous ses diplômes qui le destinaient à une carrière de gestionnaire s'il était demeuré au Québec, il préfère l'alternance entre des travaux d'analyse et de rédaction en hiver et des travaux de terrain moins prestigieux en été qu'on lui offre en Saskatchewan (PC008).

Par ailleurs, le parcours d'un migrant international fut davantage semé d'embûches et les occasions se sont fait attendre : il ne trouva son premier emploi en Saskatchewan que six mois après son arrivée, puis un contrat fut interrompu faute de financement avant qu'il n'atteigne finalement une certaine stabilité d'emploi (GT010).

Mis à part le dernier cas cité, il ne semble pas y avoir de différence majeure entre les propos résumés ci-dessus et la façon de dépeindre les occasions d'emploi qui se sont présentées en Saskatchewan à ceux qui ont choisi de repartir après un séjour de quelques années.

Par exemple, un jeune Américain parle avec enthousiasme de toutes les occasions qui se sont présentées à lui dès le début de son établissement et qu'il attribue en partie à son bilinguisme (DT008-009).

Pour une autre personne, le fait de connaître trois langues a également joué favorablement pour se trouver un emploi et elle a ainsi travaillé à l'université et dans divers organismes gouvernementaux aux cours des sept années vécues en Saskatchewan (RA005-006).

Un participant a atteint ses objectifs en acquérant une expérience de travail qu'il n'avait pas, et ce malgré le défi posé par le fait qu'à son arrivée, il maîtrisait mal l'anglais, ce qu'il a corrigé durant son séjour en Saskatchewan (NS008).

Enfin, pour une éducatrice de la petite enfance, le travail dans une garderie francophone de Saskatoon était assuré dès le départ, de même qu'après son déménagement à Regina, car il y avait pénurie de personnes qualifiées dans son domaine (JE002a).

Stratégies – fonctionnement

D : 8 segments, 7 participants, R : 3 segments, 3 participants, T : 11 segments, 10 participants (voir les détails dans le tableau annexé)

Les stratégies de fonctionnement font référence aux emprunts bancaires, au mode de transport et au logement pour assurer les besoins de base, et les situations évoquées font souvent référence aux premières étapes de l'adaptation lors de l'établissement en Saskatchewan.

Même si elles varient sensiblement selon la situation particulière de chaque participant, les réponses des personnes qui résidaient toujours dans cette province au moment des entrevues diffèrent peu de celles des personnes qui étaient reparties.

Ainsi, parmi les dix participants qui ont élaboré sur ces stratégies, quatre ont eu recours au crédit (prêt de la banque) pour démarrer : achat d'une voiture ou d'une maison (GA015, MB011 et MM011 demeurés; RA009 repartie). Cependant, une personne a plutôt choisi de vendre sa voiture afin de disposer de la marge de ressources nécessaires (DT011a, repartie), alors qu'une autre a demandé une avance sur sa première paie, tout en s'astreignant à un régime d'austérité (PC009 demeuré).

Par ailleurs, les quatre personnes qui ont mentionné avoir eu recours à la location au début de leur séjour en Saskatchewan demeuraient toujours dans cette province au moment de l'entrevue (GT012, MB011, MF018b et MM011).

Trois des quatre ressortissants qui sont repartis de la Saskatchewan ont élaboré au sujet des moyens de déplacement. alors que quatre des sept personnes qui sont demeurées dans la province en ont fait mention. Quelques-uns ont eu recours au transport en commun au moins pendant une partie de leur séjour en Saskatchewan (MF018b demeurée; DT011a et JE-14 repartis), d'autres à la marche (MF018b demeurée et RA009 repartie) ou encore au vélo (DT011a) plutôt qu'à la voiture privée pour leurs déplacements. Cependant certains ont opté pour une voiture après avoir utilisé les autres moyens ou vice-versa.

Enfin, une personne demeurée en Saskatchewan a fait mention de son adaptation aux froids sibériens de cette province (JB011ab) et deux autres qui sont toutes deux reparties ont fait référence à leurs choix ou difficultés en matière de déplacement hivernal lorsqu'elles vivaient là-bas (DT011a et JE014).

Départ – motifs

D : 18 segments, 9 participants, R : 8 segments, 4 participants, T : 26 segments, 13 participants (voir détails dans le tableau annexé)

Sept des neuf participants demeurés en Saskatchewan ont été très loquaces sur les motifs qui les porteraient à repartir (p. ex. EG016-017, GT013-014, JB012-013, MB012, MF019-021, PC010-011, SA016-018). Plus précisément, seulement deux participants sur neuf se sont exprimés en 250 mots ou moins et sept peuvent être considérés comme fort loquaces (plus de 350 mots) avec un maximum de 910 mots.

Cela contraste nettement avec ceux qui sont repartis. En effet, trois participants sur quatre se sont exprimés en moins de 250 mots et le nombre maximum de mots utilisés pour rendre compte des motifs de départ ne dépasse pas 276. Il demeure cependant difficile de déterminer s'il s'agit d'une différence significative, mais il est possible, comme nous allons le voir, que cette différence puisse être attribuée au fait que les participants ayant choisi de repartir n'étaient plus indécis de sorte qu'ils n'avaient plus à réfléchir autant que l'autre sous-groupe à cette question.

Ainsi, pour ceux et celles qui demeurent toujours en Saskatchewan, il subsiste une tension entre les motifs qui les porteraient à partir et les raisons de leur ancrage (GA017a-b). Il s'agit en effet de la première distinction qui ressort entre les deux groupes : ceux qui sont demeurés en Saskatchewan jonglent entre les raisons qui les pousseraient à repartir et celles qui les font s'ancrer davantage, alors que ceux qui sont repartis, réfléchissent à posteriori aux motifs qui les ont incités à partir.

Dans le premier groupe, on note l'atteinte d'objectifs et les possibilités de progresser sur les plans professionnel et financier comme motifs d'ancrage. Si ces conditions venaient à changer, ce serait là un motif de départ (EG016). De même, malgré les occasions d'emploi, il y a aussi des possibilités de coupures de poste, avec pour effet le chômage, qui demeurent une préoccupation et pourraient certainement remettre en cause l'idée de s'ancrer et motiver un départ, comme l'a d'ailleurs exprimé un participant à plus d'une reprise (GT013). On doit aussi peser le pour et le contre si on prend connaissance d'occasions de repartir pour un ailleurs meilleur. (GA017a).

Selon une participante (MM012), certains viendraient en Saskatchewan pour acquérir une expérience de travail puis repartiraient, comme par exemple cette personne qui songe sérieusement à repartir dès qu'elle aura trouvé un meilleur emploi permettant un retour aux études et une amélioration de sa condition (MF021); et, à défaut de famille, de préférence près de la mer.

L'environnement géographique et le climat pourraient ainsi influencer la décision de demeurer ou de repartir. C'est ainsi que deux autres personnes évoquent le climat rigoureux (JB012), même lorsque les autres conditions sont rencontrées comme les services d'appui aux immigrants ou les activités pour les enfants qui n'étaient pas aussi développées auparavant (GA016).

Un participant souligne un certain manque d'ouverture ou de cordialité du côté de la communauté anglophone comme cause contribuant au choix de repartir (EG017) et une autre personne fait référence au milieu enclavé et rural de la Saskatchewan par rapport aux grandes villes, ce qui peut causer une difficulté d'adaptation et donner envie de repartir (GT013).

Il y a aussi les facteurs familiaux (JB012-013 et MM012) qui jouent et, dans certains cas, il est entendu qu'on ne va pas se séparer à nouveau de son conjoint ou de ses enfants lorsque tous seront enfin réunis (GA017a). Une autre participante pense à ses parents âgés qui pourraient exiger sa présence (MB012), tandis qu'une autre pèse le pour et le contre tout en évoquant la distance, ainsi que les coûts pour voyager et passer du temps avec la famille demeurée dans un grand centre où l'on trouve également une plus grande diversité d'activités culturelles. Si d'autres incitatifs s'ajoutaient, elle songerait à repartir ou, à tout le moins, comprendrait ceux qui choisiraient de quitter (MF019).

Il y a également les facteurs personnels, comme par exemple ce participant qui se définit comme ni nomade ni casanier et qui repartirait si les circonstances en matière d'emploi se détérioraient (GT014). De même, un autre participant croit que certains types de personnes sont aptes à migrer et d'autres pas, entre autres celles qui n'arrivent pas à développer un nouveau réseau social (PC010). D'ailleurs une personne mentionne qu'il n'est pas facile pour une célibataire de vivre dans une petite ville comme Regina et une province peu peuplée (MM012). On remarque ainsi, une fois de plus, que les réflexions et décisions relatives au départ sont souvent exprimées à partir de comparaisons.

Un autre participant ne sait pas pour combien de temps il va demeurer en Saskatchewan (JB012) et une jeune femme, qui elle aussi fait référence au temps, mentionne qu'il lui a fallu du temps avant d'aimer la Saskatchewan et qu'elle est repartie pour y revenir et ne plus vouloir repartir (MB012). Pour cette dernière, la question reste ouverte, car elle envisagerait la possibilité de repartir si un futur conjoint devait travailler ailleurs. Par ailleurs, même s'il repartirait sans doute pour des raisons reliées à l'emploi, un participant ne retournerait pas dans sa province d'origine, le Québec, en raison de ses démêlés avec la bureaucratie et « la quantité de papperasse » qui lui ont laissé un souvenir amer (PC011).

Enfin, malgré ses efforts pour apprendre l'anglais, une personne demeurée en Saskatchewan envisage sérieusement de quitter son emploi et de repartir vers une province où les programmes de formation en français ne sont pas aussi limités (SA016-018).

Ceux qui sont repartis ne sont plus en proie au questionnement et aux hésitations qui sont maintenant choses du passé. Cependant, les facteurs qui les ont encouragés à repartir recourent en grande partie ceux auxquels font allusion les participants demeurés en Saskatchewan.

Pour un participant qui est parti s'établir à Ottawa, le rapprochement avec sa famille et, dans une moindre mesure, la recherche d'un milieu de vie plus stimulant, ont déterminé sa décision (DT012), et ce malgré le fait qu'il considère avoir développé un bon réseau social et apprécié la qualité de vie en Saskatchewan. Une autre personne qui était venue dans la province pour rejoindre son conjoint qui y travaillait est repartie pour s'établir à Ottawa, elle aussi pour se rapprocher de ses parents vieillissants. Elle demeure cependant ouverte à l'idée de retourner en Saskatchewan, peut-être au moment de la retraite et sans doute avec son conjoint, étant donné que leurs enfants sont demeurés là-bas (RA010-012).

Une autre femme croit que son conjoint n'aurait pas trouvé d'emploi et elle est donc déménagée à Toronto (JE015). Elle croit que ceux qui n'ont pas connu d'autres provinces canadiennes seraient plus susceptibles de s'ancrer en Saskatchewan, peut-être parce que, selon elle, cette province supporte mal la comparaison sur plusieurs plans. Elle attribue son propre départ aux soucis financiers qu'elle a connus et à l'absence de membres de sa famille (JE016).

Selon un participant reparti, certains migrants pourraient justifier leur départ du fait qu'il s'agit d'un milieu enclavé, que la vie culturelle est ennuyante par rapport à celle des grandes villes ou encore parce que le coût de la vie est élevé ; mais il explique que sa décision découlait de son désir de perfectionnement en informatique pour progresser dans sa carrière. De plus, le programme d'étude qu'il recherchait n'était pas disponible en Saskatchewan. Il souligne la plus grande diversité des options de formation dans les grandes villes comme Montréal (NS014). Cependant, contrairement au témoignage d'une personne demeurée en Saskatchewan mais sur le point de repartir (SA016-018), il ne précise pas si c'est le manque d'offre en français de ce programme spécialisé qui l'a incité à partir.

Témoignages selon le sexe des participants

Pour cette partie des analyses comparatives particulières, nous porterons principalement attention aux catégories thématiques pour lesquelles nous trouvons des interventions de la part de 9 participants ou plus de sorte que nous ayons au moins 4 participants de chaque sexe : Arrivées – motifs (10), Réseau - autre ou ailleurs (10), Difficultés – réseau communautaire ou familial (11), Difficultés – culture ou langue et différences culturelles (11), Opportunités – réseau (9), Opportunités – travail ou emploi (11), Stratégies – fonctionnement (10), Départ – motifs (13).

Nous tiendrons compte également de trois catégories thématiques moins bien pourvues mais pour lesquelles il y a absence de représentation des hommes (Ancrage –Saskatchewan 0H-2F et Difficultés politiques 0H-5F) ou des femmes (Stratégies – culture 2H-0F). En effet on peut se demander, surtout dans le cas des difficultés politiques, pourquoi les femmes semblaient avoir moins hésité que les hommes à admettre ou révéler les défis ou les obstacles rencontrés.

Arrivées – motifs

H : 6 segments, 5 participants, F : 9 segments, 5 participants, T: 15 segments, 10 participants (voir les détails dans le tableau annexé)

Du côté des hommes, tous les participants (cinq) ne mentionnent que les opportunités d’emploi comme facteur ayant motivé leur choix de s’établir en Saskatchewan. Parmi ceux-ci, deux mentionnent plus particulièrement le travail en français ou dans une communauté francophone (DT001 et JB001), tandis qu’un autre avait comme objectif principal d’améliorer sa maîtrise de l’anglais dans le contexte de son travail comme moniteur de langue (NS003a).

Chez les femmes, les motifs sont plus variés, même si elles ont toutes (cinq) aussi évoqué le travail comme un facteur important sinon le facteur principal, en particulier lorsqu’elles font référence à leur propre situation. On remarque aussi que, de manière globale, pour un nombre égal de participants, elles ont été un peu plus loquaces que les hommes à ce sujet (794 mots en moyenne et 9 segments d’entrevues chez les femmes contre 571 mots et 6 segments du côté des hommes).

Certaines ont aussi partagé leur perception de ce qu'elles ont pu observer en Saskatchewan et donc d'identifier des facteurs qui sont à l'œuvre de manière générale. Ainsi une participante croit que les immigrants internationaux qui viennent aussi pour un emploi recherchent en particulier la présence d'une communauté composée de leurs semblables (p.ex. les Africains), alors que les migrants interprovinciaux viendraient essentiellement pour du travail (RA001). Une autre personne (MB001) fait référence à l'amélioration des conditions de vie lorsqu'elle pense à la situation des migrants internationaux. Une autre personne précise qu'elle ne croit pas qu'on migre vers la Saskatchewan pour rejoindre une communauté francophone mais pour le travail et pour améliorer sa qualité de vie (GA001). Par ailleurs, en plus du travail, elle évoque aussi des difficultés personnelles qui l'auraient poussée à s'établir ailleurs que dans sa province d'origine (GA011).

En somme, on vient pour le travail ou pour développer une expertise avec parfois l'idée de repartir pour retrouver sa famille, cas d'une migrante interprovinciale de père tunisien, et qui au final n'est pas repartie (MM001), ou encore pour améliorer sa condition ou fuir des problèmes

Réseau - autre ou ailleurs

H : 6 segments, 5 participants, F : 6 segments, 5 participants, T: 12 segments, 10 participants (voir les détails dans le tableau annexé)

Tel que nous l'avons souligné précédemment dans une autre section de ce rapport, la majorité des hommes et des femmes interviewés ont fait référence au réseau développé ailleurs qu'en Saskatchewan, en plus d'élaborer au sujet du réseau qu'ils ont pu établir dans cette province.

On peut dire que cet aspect particulier des relations sociales des migrants a retenu autant l'attention des hommes interviewés (5) que des femmes (5). De plus, on remarque un intérêt relativement modéré de part et d'autre : 6 segments et en moyenne 320 mots du côté des hommes, par rapport à 6 segments et en moyenne 279 mots chez les femmes.

Du côté des hommes (DT003) et surtout des femmes (JE005, MB003 et RA002), même si on a beaucoup d'amis ou un réseau en Saskatchewan, on accorde une attention particulière aux autres réseaux.

Chez les hommes, on fait référence aux amis (DT003, EG002), aux liens professionnels (DT003), aux activités sportives (EG003), à la famille (4 sur 5 des hommes interviewés) et aux concitoyens (EG002) ou aux compatriotes (JB003).

Les femmes plus que les hommes font référence aux amis (4 femmes sur 5 et seulement 2 sur 5 du côté des hommes), tout en accordant la même importance à la famille que les hommes (4 sur 5 chez les hommes comme chez les femmes). De même, deux femmes font référence aux compatriotes mais pas une seule au réseau professionnel.

Bref, il semble y avoir peu de différence entre les hommes et les femmes, si ce n'est une plus grande place accordée à l'amitié dans les propos des femmes et le peu de référence au monde professionnel chez ces dernières. Nous verrons comment il peut en être autrement lorsqu'il s'agit de s'épancher au sujet des difficultés relatives au réseau familial ou communautaire qui met davantage sur le réseau de la Saskatchewan et, dans une moindre mesure, sur la séparation entre l'ici et l'ailleurs.

Difficultés – réseau communautaire ou familial

H : 13 segments, 5 participants, F : 14 segments, 6 participants, T : 27 segments, 11 participants (voir les détails dans le tableau annexé)

Malgré une légère différence entre les hommes et les femmes dans le fait que deux hommes sur sept et une femme sur six n'ont pas exprimé de doléances relatives au réseau communautaire ou familial, on remarque tout de même une certaine similitude dans l'importance accordée à ce sujet chez ceux et celles qui se sont exprimés en termes de nombre de segments se rapportant à ce sujet. En effet, un homme sur cinq et une femme sur six n'en parlent qu'une seule fois au cours de l'entrevue, alors que ce souci ressurgit entre deux et cinq fois chez les quatre autres hommes et entre deux et quatre fois chez les cinq autres femmes.

Nous tenterons dans les lignes qui suivent de faire ressortir les préoccupations qui touchent le réseau familial, par rapport à celles qui relèvent du réseau communautaire.

Tout d'abord chez les hommes, on note quelques références à l'attachement familial et certains (trois sur cinq) affichent une certaine détresse due à l'éloignement ou la séparation familiale (DT007, GT007, JB007-008). Du côté des femmes, seulement deux sur six ont exprimé, à des degrés divers, une tristesse ou une nostalgie relative à la famille dont elles sont séparées (GA011b, JE011a). Parmi les autres, deux expriment une certaine indépendance par rapport à la famille (MB006, RA008). De même, une femme venue sans famille mais ayant rencontré son conjoint en Saskatchewan (MM005-006), ainsi qu'une dame originaire de la Guadeloupe (MF009), ne semblent pas avoir connu de difficulté, que ce soit à propos du réseau familial ou communautaire.

La question du réseau communautaire et ses aléas semble plus complexe. Mis à part deux participants qui n'ont rien exprimé à ce sujet (DT007; JB004, JB008), deux hommes (EG004-005 et EG009, PC005) ont dû avoir recours à des stratégies personnelles (p. ex. aller prendre un verre entre amis francophones, recours aux réseaux sociaux virtuels, voyages) pour surmonter leurs difficultés d'adaptation et développer un réseau parfois composé de personnes de l'extérieur plutôt que de la communauté originaire de la Saskatchewan. Par contre, un participant originaire du Burundi semble avoir connu peu de difficultés à développer son réseau en participant aux activités culturelles des deux communautés, anglophone et francophone, et en faisant du bénévolat.

Les femmes semblent avoir connu peu de difficultés sur le plan du réseautage communautaire. L'une d'elles affirme avoir surmonté un problème relationnel en milieu de travail en passant du côté anglophone où elle s'est relativement bien adaptée, y découvrant même une certaine souplesse à son égard (JE-002b). Une autre a réussi à se faire des amis au travail ou en s'adonnant à des activités sportives (MB007). Deux autres ont mentionné n'avoir connu que peu ou pas de difficultés sur ce plan, puisqu'elles ont travaillé dans le domaine des services à la communauté, ce qui leur a fait connaître de nombreuses personnes (GA007, GA013, MM005). Enfin, une femme (MF008) affirme n'avoir connu aucune difficulté et une autre n'a pas évoqué ce sujet.

En somme, les femmes interviewées seraient plus talentueuses que les hommes sur le plan du réseautage et semblent s'adapter plus facilement au contexte communautaire et culturel de la Saskatchewan. Certaines d'entre elles surmontent peut-être plus facilement qu'eux les difficultés familiales en ayant

recours à diverses stratégies compensatoires, du moins d'après ce qu'elles ont accepté de partager en entrevue à ce sujet.

Difficultés – culture ou langue et différences culturelles

H : 19 segments, 6 participants, F : 7 segments, 5 participants, T : 26 segments, 11 participants (voir les détails dans le tableau annexé)

On notera tout d'abord que les hommes ont été beaucoup plus loquaces que les femmes à ce sujet, puisqu'ils ont contribué à 26 segments d'entrevue relatifs aux difficultés liées à la langue ou à la culture. En plus des différences entre les propos des hommes (6 hommes sur 7) et ceux des femmes (5 femmes sur 6), il s'agira entre autres de distinguer les difficultés liées à la langue de celles qui résultent de chocs culturels ou bris de communication, si petits soient-ils, même si parfois, les deux types se recourent partiellement.

Ces recouvrements se retrouvent en particulier lorsque les micro-agressions ou les affronts perçus affectent les participants d'origine québécoise qui semblent particulièrement sensibles à ces situations, du fait qu'il subsiste à leur égard de nombreux préjugés dans l'Ouest canadien anglophone (*cf.* les témoignages de deux hommes qui en disent long à ce sujet (PC007 et EG010), le second faisant référence au « *Québec bashing* »)³. En plus de cette expression singulière, d'autres reviennent à quelques reprises chez les hommes, comme par exemple les termes « racisme » ou « discrimination » (PC004, SA008). Fait intéressant, c'est un homme (EG007) qui élabore au sujet de la condition féminine en Saskatchewan qu'il considère rétrograde par rapport à ce qu'il a connu au Québec.

Toujours du côté des hommes, au moins deux Noirs sont particulièrement sensibilisés à la nécessité du dialogue interculturel qu'ils préconisent d'ailleurs mais sans avoir nécessairement recours à ce jargon. Ce sont d'ailleurs ces mêmes individus qui affirment que leurs difficultés n'étaient pas trop importantes (GT008, JB011b), ce qui porte à penser que leur connaissance ou leur expérience du dialogue interculturel a bien servi leur projet d'adaptation.

³ Il se pourrait entre autres que les Québécois soient plus sensibles aux enjeux linguistiques que les Antillais ou les Africains.

Pour ce qui est des difficultés particulières à la langue, trois hommes ont signalé des accrocs aux relations harmonieuses ou à l'épanouissement, ne serait-ce qu'en raison des différences d'accent (EG010-EG011, PC007) et parfois du manque d'accès aux soins de santé en français (SA004), ou plus grave encore, au travail lorsque quelqu'un refuse de travailler avec un collègue qui ne s'exprime pas bien en anglais (SA005).

Du côté des femmes, quatre ne semblent pas avoir connu de difficultés particulières relatives aux différences culturelles ou linguistiques (GA006, JE012, MM007, RA003). Les expressions « préjugés » et « racisme » apparaissent cependant ici et là dans les propos des femmes qui ne semblent cependant pas avoir constaté de situations particulièrement fâcheuses en lien avec ce problème, sauf peut-être en milieu de travail dont l'importance ne saurait être sous-estimée (p. ex. MF007). Enfin, tout comme chez les hommes, une participante a partagé une remarque au sujet de l'attitude des hommes à l'égard des femmes, mais sa critique s'adressait plutôt aux « machos » venus du sud de l'Europe plutôt qu'aux Canadiens de souche qui demeurent plus réservés à ce sujet (MF010).

Pratiquement rien non plus à signaler de négatif du côté de la langue et qui viendrait empoisonner les relations. Au contraire, les deux participantes qui font référence à la langue affirment bien maîtriser l'anglais et le français, elles n'ont donc connu aucune difficulté particulière sur ce plan (GA006, RA003). L'une d'elles croit que ce serait sans doute la même chose pour les francophones originaires des grandes villes (RA003) peut-être du fait que les variétés de français en milieu urbain se rapprochent davantage du français « standard », ce qui reste à démontrer.

Bref, ici aussi, les femmes semblent avoir moins souffert des différences culturelles et linguistiques que les hommes. Par contre, certaines d'entre elles n'ont peut-être pas osé exprimer ce qu'elles ont vécu ou ressenti. Nous ajoutons ce bémol, car une participante a montré une hésitation à partager ses récriminations et ne l'a fait qu'après avoir été encouragée par l'intervieweur (MF007)

Opportunités – réseau

H : 8 segments, 4 participants, F : 10 segments, 5 participants, T : 18 segments, 9 participants (voir les détails dans le tableau de l'Annexe 3)

À titre de rappel cette catégorie regroupe les témoignages qui relatent les occasions qui se sont présentées ou ont été saisies grâce au réseautage communautaire ou familial et qui ne sont pas directement reliées aux domaines du travail ou de la politique, ces deux domaines étant traités dans des sous-thématiques particulières.

Les références au réseautage familial sont ici très peu nombreuses et seulement trois personnes, dont un homme et deux femmes, en ont parlé.

Un participant reparti vers Montréal après avoir vécu en Saskatchewan mentionne justement que des membres de sa famille se trouvent principalement dans cette ville et laisse entendre qu'en Saskatchewan c'est plutôt du côté communautaire que le réseautage a pu créer des opportunités (NS0002).

Chez les femmes, une participante a mentionné une aide matérielle reçue de sa famille pour faciliter son établissement en Saskatchewan (MF016). Une autre femme affirme aussi que ses parents l'ont aidée au début (MM010) et, par la suite, sa mère lui a rendu visite, en particulier lors de la naissance de ses enfants. Le fait d'avoir trois enfants l'a aussi encouragée à donner de son temps en participant à des activités familiales au sein de la communauté.

Par ailleurs, neuf personnes ont élaboré au sujet du réseautage communautaire. Trois hommes sur quatre semblent en avoir tiré parti, et un seul affirme ne pas avoir profité d'occasions qui auraient pu s'y rattacher (DT0100). Un homme fait référence au bon voisinage (JB007a) ou à la possibilité de trouver une église pour ne pas avoir à rester « à la maison » (JB010). Deux hommes mentionnent plus spécifiquement l'appui de l'ACF qui s'occupe de l'accueil des nouveaux arrivants (NS002, SA012). L'un d'eux, grâce à ses propres initiatives, s'est fait beaucoup d'amis et de connaissances en participant notamment à des activités bénévoles à la radio et au cinéma communautaires (NS011-012). L'autre, peut-être moins habile socialement et plus dépendant, du moins au début de son établissement, a profité de l'aide d'un ami qui était son colocataire (SA013).

Les femmes ont parlé un peu plus que les hommes à ce sujet. L'une d'elles fait référence à l'église comme occasion de sociabiliser (GA009) ; elle évoque aussi comme autre possibilité de partage le fait d'être membre d'associations ethniques dans lesquelles elle se retrouve à titre d'Africaine et de Burundaise (GA014). C'est donc ici et le plus souvent le besoin ou le sentiment d'appartenance qui prime plutôt que la recherche d'avantages comme peut le laisser sous-entendre le terme « opportunités ».

Une autre Burundaise parle aussi du réseau des amis de même origine ethnique ainsi que l'accueil de la communauté comme sources de réconfort ou d'épanouissement (MF013); elle perçoit également comme utiles les forums communautaires au cours desquels on apprend ce qui est « à notre portée » (MF015). Pour ce qui est de l'église, elle y va et fournit de l'aide occasionnellement, mais sans plus (MF017).

Une jeune femme originaire du Québec a tiré parti des activités de loisir, de spectacles et du milieu étudiant pour se rapprocher des autres membres de la communauté, cette immersion lui procurant un enrichissement sur le plan humain (MB009b). Une autre femme attribue son épanouissement dans la communauté francophone à son engagement dans le conseil d'administration d'un organisme et à sa participation à la tenue d'activités bénévoles (MM010). Enfin, une participante d'origine grecque se souvient de la grande sociabilité des gens de la Saskatchewan qu'elle compare favorablement à celle du Québec, et plus particulièrement des gens de Saskatoon qui seraient toujours prêts à aider (RA007).

Bref, autant chez les hommes que chez les femmes, l'église et les organismes communautaires sont identifiés comme des milieux accueillants et favorables au réseautage. De plus, la participation aux activités communautaires semble jouer un rôle important pour les personnes qui possèdent un certain élan à cet égard. Chez les hommes, on n'en trouve qu'un (NS011-012), tandis que du côté féminin, il y aurait sans exception un véritable engouement. De plus, on sent chez deux des participants masculins qui semblent s'en tenir au voisinage immédiat, une résistance à la sociabilité ou au réseautage communautaire (JB010, SA013).

Opportunités – travail ou emploi

H : 8 segments, 6 participants, F : 6 segments, 5 participants, T : 14 segments, 11 participants (voir les détails dans le tableau de l'Annexe 3)

De manière générale, l'enthousiasme règne du côté des hommes lorsqu'il est question d'opportunités en matière d'emploi en Saskatchewan, ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas chez les femmes.

C'est ainsi qu'un participant qui était d'ores et déjà bilingue lors de son arrivée en Saskatchewan affiche avec fierté les nombreuses opportunités qui se sont offertes à lui sur le plan professionnel et le fait qu'il s'est toujours empressé de partager avec autrui cette manne de possibilités d'emploi, afin d'encourager des immigrants internationaux à venir en Saskatchewan (DT008). Il élabore également sur les occasions d'emploi en français, particulièrement au niveau fédéral et dans le milieu de l'éducation (DT009).

Un autre homme fait référence aux circonstances qui ont favorisé l'obtention de son premier emploi en Saskatchewan (EG014). Un autre encore qui se dit relativement chanceux rapporte quand même les tribulations qu'il a connues lors de sa recherche initiale d'un emploi, la fin d'un premier contrat et finalement l'obtention d'un poste lui procurant une certaine stabilité pendant au moins quatre ans (GT010).

Par ailleurs, un participant insiste sur la singularité de son parcours étant donné que son premier emploi était assuré avant même son établissement en Saskatchewan, alors que bien d'autres candidats à l'immigration seraient attirés par ce que les autorités font miroiter aux gens de l'extérieur en matière d'emploi (JB005).

Toujours du côté des hommes, un participant parle des objectifs qu'il a atteints en matière d'emploi et, dans une moindre mesure, pour ce qui est de la maîtrise de l'anglais (NS008). Ayant réussi à tisser de bonnes relations en milieu de travail, même une fois reparti de la Saskatchewan où il est demeuré pendant au moins trois ans, il continue à profiter de ce que le réseau lui a apporté lorsqu'il postule pour de nouveaux emplois (NS010).

Enfin, un participant d'origine québécoise confirme que l'environnement de travail ainsi que la diversité des tâches dans le cadre de son emploi en Saskatchewan correspondent parfaitement à ce qu'il recherchait (PC008).

Du côté des femmes, on note aussi des cas d'emplois déjà garantis avant l'établissement, et l'une d'entre elles indique également combien il lui fut aisé de trouver un autre emploi dans son domaine lorsqu'elle a choisi de déménager de Saskatoon à Regina après quelques mois seulement (JE002a).

Une autre femme mentionne avec un certain détachement à question de l'emploi au Canada par rapport à ce qu'elle aurait pu trouver ailleurs. En effet, pour elle, ce sont surtout l'attrait du style de vie des Canadiens et la qualité de vie anticipée qui ont joué (MF012a, MF012b).

Fraichement diplômée, une jeune femme mentionne avoir trouvé un emploi dès son arrivée en Saskatchewan, à une époque où les possibilités d'emploi étaient nombreuses, alors qu'elles seraient devenues relativement plus rares par la suite. Au moment des entrevues, elle poursuivait des études en éducation, un domaine où la demande est forte (MB008).

Une conseillère en établissement qui est devenue par la suite agente de recrutement et de promotion en matière d'emploi, travaillait pour le même organisme, l'ACF, depuis cinq ans au moment des entrevues. Dans son cas, sur le plan professionnel, tout semble baigner dans l'huile, et l'emploi représente la première et sans doute la principale opportunité (MM009).

Enfin, une autre femme qui a vécu pendant sept ans en Saskatchewan avant de repartir, mentionne toutes les possibilités d'emplois intéressants dans cette province, milieu qu'elle considère relativement favorable par rapport d'autres provinces, surtout pour les personnes qui maîtrisent comme elle les deux langues officielles et même une troisième langue (RA005). Elle relate aussi son parcours qui lui a permis d'exercer ses compétences au niveau municipal, provincial et fédéral (RA006).

Bref, la très grande majorité des participants, tant chez les hommes que les femmes, affirme avoir bien réussi leur parcours professionnel. Deux femmes se distinguent cependant de l'ensemble : l'une

affichant une certaine indifférence, tandis qu'une autre a révélé les difficultés qu'elle a rencontrées initialement.

Stratégies – fonctionnement

H : 5 segments, 4 participants, F : 6 segments, 6 participants, T : 11 segments, 10 participants (voir les détails dans le tableau de l'Annexe 3)

Trois hommes sur quatre font référence aux limites financières des débuts qui les ont forcés à trouver des solutions d'adaptation temporaire : vendre sa voiture et utiliser le vélo même en hiver (DT011a), choisir la colocation (GT012), recevoir une avance sur son salaire en attendant son premier chèque et, entretemps, limiter ses dépenses en adoptant un mode de vie austère (PC009). Le quatrième fait aussi référence aux questions financières, mais en faisant plutôt miroiter que les taxes sont moins élevées en Saskatchewan qu'ailleurs au pays (JB009). Il fait aussi référence au fait qu'il accepte et s'adapte aux grands froids de la Saskatchewan (JB011ab), à l'instar d'un autre qui fait plus précisément référence au mode de transport hivernal (DT011a).

Du côté des femmes, on fait référence aux mêmes types de défis et stratégies de fonctionnement. L'une d'elles mentionne plus précisément les démarches initiales pour accéder au crédit pour l'achat d'une voiture et d'une petite maison (GA015), tandis qu'une autre a dû avoir recours au transport en commun jusqu'à ce qu'elle ait la possibilité d'acquérir une voiture (JE014). Une troisième participante fait aussi référence à l'autobus ainsi qu'à la colocation (MF018b). Une autre femme qui possédait une voiture à son arrivée, a opté pour la colocation, et au début de son établissement, elle a dû utiliser le crédit bancaire pour le logement et la nourriture (MB011). Une autre encore a eu recours à la colocation; bien que prévoyante et disposant d'économies au moment de son arrivée, elle a quand même dû faire une demande de crédit pour acheter une voiture et une maison. De même, une femme mariée dont la situation financière n'était pas précaire et qui disposait déjà d'une marge de crédit au moment de son arrivée, mentionne les démarches bancaires pour l'achat d'une première maison et le fait d'avoir quand même marché pour se rendre au travail plutôt que de prendre l'autobus (RA009).

En somme, il y a peu de différence entre les propos des hommes et ceux des femmes lorsqu'il est question des stratégies de fonctionnement qui s'appliquent généralement au stade initial d'adaptation et parfois à des étapes ultérieures de leur établissement en Saskatchewan.

Départ – motifs

H : 14 segments, 7 participants, F : 12 segments, 6 participants, T : 26 segments, 13 participants (voir les détails dans le tableau de l'Annexe 3)

Tous les participants à cette étude, sept hommes et six femmes, ont élaboré au sujet des motifs qui les ont amenés ou qui les porteraient à quitter la Saskatchewan. On compte en moyenne deux segments d'entrevue portant sur ce sujet par participant, tant du côté des hommes que des femmes, mais ils sont de longueur inégale. Cela peut résulter en partie de la catégorisation effectuée lors de l'analyse tout en reflétant la loquacité variable des participants. On note ainsi une différence dans le nombre de mots par participant : de 177 à 910 mots avec une moyenne de 441 chez les hommes et de 114 et 534 mots avec une moyenne de 270 mots chez les femmes. On peut donc affirmer sans trop se tromper qu'en général, les hommes se sont exprimés davantage que les femmes à ce sujet ou du moins que la question relative au départ a peut-être également encouragé les hommes à digresser plus que les femmes.

Les facteurs familiaux sont évoqués par plusieurs participants, mais moins du côté des hommes (2 sur 7) que des femmes (6 sur 6). Un participant affirme que c'est pour se rapprocher de sa famille d'origine qu'il a quitté (DT012) et aussi pour profiter de la vie dans une plus grande ville où le français est valorisé. Un autre participant raconte les difficultés liées au fait que son épouse réside dans une autre province où le couple possède une maison et qu'il se trouve lié par une hypothèque contractée avant son arrivée en Saskatchewan (JB013).

Une femme (GA017a) fait référence à ses enfants qui viendront la rejoindre une fois que les démarches de rapprochement auront porté fruit, mais elle ne restera pas si les enfants ne se plaisent pas en Saskatchewan. Une autre (JE015-016) évoque la difficulté de trouver un emploi pour son conjoint qui, pour cette raison, n'est pas venu la retrouver et le fait qu'elle est repartie pour rejoindre des membres de sa famille à Toronto. Une femme seule, pour sa part, mentionne que la distance qui la sépare de la

famille et donc le coût des voyages pour se rapprocher et l'absence de membres de sa famille en Saskatchewan, constitue une raison suffisante pour envisager de repartir (MF019-021).

Une autre femme qui demeure en Saskatchewan pense à ses parents vieillissants qui vivent dans sa province d'origine envisage la possibilité d'y retourner pour leur prodiguer des soins si nécessaire (MB012). Une autre, célibataire, statut qui semble lui causer des difficultés, pense que le besoin de se rapprocher de sa famille pourrait être un motif suffisant pour repartir (MM012). De même, une sixième femme affirme qu'elle a quitté la Saskatchewan pour se rapprocher de sa famille et de ses parents, bien que ses enfants y soient demeurés. Elle avait d'ailleurs quitté son milieu d'origine pour rejoindre son conjoint (RA010-012).

La perception que la qualité de vie est meilleure dans les milieux plus urbanisés de l'Est du pays ressort clairement dans trois témoignages, celui d'un homme (DT012) tel que mentionné ci-dessus, celui d'une femme qui constate la différence dans la richesse de la vie culturelle, et celui d'une autre femme qui note entre autres la plus grande facilité d'y trouver un emploi qu'en Saskatchewan (JE015-016). Cette dernière croit d'ailleurs que les individus qui ont eu la possibilité de comparer ce qu'est la vie dans cette province par rapport à ce qu'ils ont connu dans d'autres régions canadiennes seraient du même avis. Un homme qui possède cette expérience comparative fait d'ailleurs référence à la mentalité conservatrice des gens de la Saskatchewan (EG017), même si sur d'autres plans comme celui de l'emploi, il éprouve un sentiment d'accomplissement et d'indépendance (EG016).

C'est d'ailleurs cette question des occasions d'emploi qui revient dans les motifs de départ du plus grand nombre de participants, tant chez les hommes (6 sur 7) que chez les femmes (4 sur 6). Dans certains cas, à ce facteur s'ajoute la question du manque d'occasions de développement sur le plan professionnel: absence de formation spécialisée pour un homme qui a dû chercher ailleurs (NS014) et absence de formation en français dans le domaine de spécialisation d'une femme (MF016).

Bref, on peut affirmer sans trop se tromper que la plus grande différence entre les raisons avancées par les hommes et les femmes pour repartir de la Saskatchewan réside dans le désir de maintenir des relations familiales. Ce besoin semble beaucoup plus prononcé chez les femmes que chez les hommes. Ces derniers songent peut-être davantage à leur carrière et leurs objectifs professionnels que les femmes, même si celles-ci ne manquent pas de réfléchir et d'attribuer une certaine priorité à leur emploi et à leur carrière.

Absence de témoignages de la part des hommes ou de la part des femmes

Tel que nous l'avons annoncé au début de cette analyse comparative, trois catégories thématiques moins bien pourvues retiendront notre attention en raison de l'absence de représentation des hommes (Ancrage –Saskatchewan 0H-2F et Difficultés politiques 0H-5F) ou des femmes (Stratégies – culture 2H-0F). Il y a donc lieu de se demander si cela résulte d'un problème de méthode lié à la catégorisation des données ou s'il s'agit effectivement d'une différence entre les hommes et les femmes.

Ancrage –Saskatchewan

H : 0 segment, 0 participant, F : 2 segments, 2 participants, T : 2 segments, 2 participants (voir les détails dans le tableau de l'Annexe 3)

Deux femmes se sont prononcées sur la question de l'ancrage en Saskatchewan mais pas un seul homme. Peut-être est-ce dû au fait que dans certains témoignages, que ce soit chez les hommes ou les femmes, la question de l'ancrage pouvait difficilement être séparée des motifs de départ. Quoi qu'il en soit, essayons de voir si l'examen des deux segments d'entrevue relatifs à l'enracinement en Saskatchewan nous permet de déceler la raison pour laquelle les hommes penseraient moins que les femmes à cette question.

Les deux femmes ont justement partagé le fait qu'elles se sentent bien en Saskatchewan, même lorsqu'elles réfléchissent et hésitent entre l'idée de demeurer ou de repartir. La première participante s'exprime ainsi « Donc, aujourd'hui, je dirais que ça c'est ma place. C'est là où je vais rester. Mais, on ne sait jamais [...] Si la voix de la majorité [son mari et ses enfants] dit qu'elle n'aime pas Regina, là je serai obligée de la suivre. Sinon, Regina, c'est ma maison. C'est mon chez-moi » (GA017b).

On sent le même attachement chez l'autre participante: « Pour l'instant, je suis bien où je suis. Des fois, je passe mes vacances d'hiver au Québec. Je suis repartie deux ou trois fois en Tunisie et puis à chaque fois les deux dernières journées, j'ai hâte de rentrer chez moi. Cela veut dire que je me sens bien ici » (MM013).

Il est à noter que ces deux femmes résidaient à Regina au moment des entrevues. Au-delà de ce constat, il est difficile d'aller plus loin, sinon en proposant que ces deux femmes ont réussi à exprimer plus facilement que les hommes ou même que les autres femmes leur sentiment d'attachement au milieu où elles ont choisi de s'établir.

Difficultés politiques

H : 0 segments, 0 participants, F : 11 segments, 5 participants, T : 11 segments, 5 participants (voir les détails dans le tableau de l'Annexe 3)

Les femmes semblent avoir moins hésité que les hommes à admettre les défis ou les obstacles rencontrés en lien avec le politique, puisque parmi ceux-ci aucun n'y a fait référence de manière explicite. Il y a bien un participant qui a déploré la bureaucratie dans une autre section des entrevues portant sur les motifs de départ, mais il faisait référence à son expérience au Québec plutôt qu'en Saskatchewan.

En fait, cinq femmes sur les six qui ont été interviewées ont partagé leurs perceptions à ce sujet ; parmi celles-ci, deux en particulier y sont revenues à quelques reprises (GA : 3 segments et JE : 5 segments d'entrevue). Il faut noter cependant que deux femmes font plutôt référence à des défis rencontrés lors d'une migration antérieure (MM004 et RA004).

Par ailleurs, les trois autres participantes ont élaboré au sujet de difficultés parfois épineuses, particulièrement pour les temps d'attente dans le traitement de dossiers d'immigration. Dans un cas, il s'agit, selon les propres mots d'une participante, d'une situation plus ou moins « anecdotique » mais somme toute désagréable en lien avec son permis de conduire. Les deux autres cas sont plus complexes et ont donné lieu à l'expression de doléances qui traduisent une douleur fortement ressentie en lien avec la lenteur du processus d'immigration (GA008b, GA010, GA012), à laquelle s'est ajouté, dans le cas d'une autre participante, le manque de soutien financier de la part des autorités concernées (JE006-JE009, JE011b). Ces deux personnes sont originaires du Burundi et si nous regardons du côté des hommes, il y a effectivement une personne originaire de ce pays déchiré par la guerre, mais sa situation est différente, puisque sa famille nucléaire se trouve au Canada, mais partagée entre le Québec et la Saskatchewan (GT003, GT007). Il a cependant exprimé des inquiétudes dans la section d'entrevue intitulée Difficultés -réseau (familial), sa famille élargie étant demeurée au Burundi.

Bref, bien qu'il soit difficile de conclure de manière ferme, il semble que les femmes ayant rencontré des obstacles qu'elles attribuent aux politiques d'immigration ont davantage souffert que les hommes ou du moins n'ont pas hésité autant que ces derniers à exprimer leurs frustrations.

Stratégies – culture

H : 2 segments, 2 participants, F : 0 segment, 0 participant, T : 2 segments, 2 participants (voir les détails dans le tableau de l'Annexe 3)

Ici, ce sont les femmes qui sont demeurées muettes et même les hommes ont été relativement modérés dans leurs élaborations au sujet des stratégies qu'ils ont déployées dans le domaine culturel. Il faut cependant reconnaître, autant du côté des hommes que des femmes, on a glissé un mot à ce sujet dans d'autres sections des entrevues (p.ex. NS012, Section Opportunités - réseau, où un participant mentionne son engagement à titre de bénévole dans des activités culturelles qui lui ont permis de développer un réseau). Mais il est possible également que les femmes ne sentent pas la nécessité d'être stratégiques sur ce plan, étant donné leurs habiletés en matière de réseautage communautaire (*cf.* GA009, GA014, MF008, MF017).

Examinons donc ce que ces deux hommes ont bien voulu partager avec l'intervieweur. Le premier, un Québécois, s'était bien renseigné et a choisi de vivre dans une communauté francophone, puis de briser la glace en arborant les couleurs d'une équipe sportive très populaire localement. Il a aussi pris soin d'observer et de vivre à la façon des gens de son entourage, voire mimer leur accent, afin de ne pas contribuer à l'insécurité linguistique qu'il a perçue dans sa communauté francophone d'adoption (EG015).

L'autre participant qui s'est exprimé à ce sujet a observé, lui aussi, les façons de faire, mais n'a pas tenté d'imiter des comportements qu'il ne comprenait pas au début ; il a plutôt choisi de valoriser la liberté qui consiste selon lui à vivre et laisser vivre comme chacun le souhaite (SA015).

Bref, rien de particulièrement significatif dans ces deux témoignages, si ce n'est qu'ils traduisent une volonté de participation communautaire des hommes qui est par ailleurs moins présente dans d'autres sections des entrevues.

Points saillants et conclusion

Au terme de ce parcours, nous allons tenter de faire ressortir les points saillants de cette étude en suivant les grandes divisions thématiques, mais en conjuguant cette fois sous forme de synthèse les résultats de l'analyse générale et des trois analyses comparatives.

Rappelons tout d'abord que huit grandes questions thématiques ont particulièrement retenu l'attention des participants, raison pour laquelle nous avons choisi de les étudier. Comme nous l'avons fait dans ce rapport, nous présentons ici le sommaire des résultats de l'analyse générale selon la séquence proposée précédemment, en commençant par les facteurs ayant motivé l'arrivée en Saskatchewan, en examinant ensuite les parcours adaptatifs jalonnés de difficultés et d'opportunités puis les motifs qui ont conduit ou auraient pu inciter les participants à repartir de la Saskatchewan.

Au premier rang des raisons ayant motivé l'arrivée en Saskatchewan, on trouve travail et emploi. Même si elles sont diversifiées, en particulier chez les femmes, et relativement significatives du point de vue des participants (p. ex. apprendre l'anglais ou poursuivre des études), toutes les autres raisons évoquées sont subordonnées à cette motivation principale. De plus, cette importance accordée à l'emploi touche autant les participants nés à l'étranger que ceux et celles qui sont originaires d'une autre province canadienne. Cette importance accordée à l'emploi pourrait être plus marquée chez les migrants économiques que chez les réfugiés, mais le nombre limité de participants interviewés ne nous permet pas de l'affirmer.

Le réseau social existant ou antérieur à l'arrivée occupe une place importante dans le parcours des migrants, même si on pourrait penser que la création d'un nouveau réseau sur place devrait d'ores et déjà assurer le succès de l'adaptation migratoire. En fait, dans le cas de certains migrants internationaux, il occuperait justement une place prépondérante du fait qu'un vide ou que la distance soient vivement ressentis. Nous avons aussi constaté que dans l'ensemble, quel que soit leur lieu de résidence au moment des entrevues, les participants semblent avoir eu plus d'idées à partager au sujet de leurs autres réseaux que celui qu'ils ont développé en Saskatchewan. De plus, cet aspect particulier des relations sociales ou cet attachement à leurs racines a retenu autant l'attention des femmes que des hommes interviewés.

Les participants n'ont d'ailleurs pas manqué de souligner certaines difficultés liées au réseautage communautaire ou familial dans des passages de leurs témoignages qui recourent le présent autant que le passé et l'ici autant que l'ailleurs. Leurs témoignages sont relativement enchevêtrés et touchent le réseau secondaire (communautaire) autant que le réseau primaire (familial). En fait il semble ressortir que la distance et donc le sentiment de perte pouvant être ressenti par rapport au réseau familial d'origine puisse être partiellement compensé par le sentiment d'appartenance à la communauté d'accueil qui devient une sorte de famille étendue symbolique qui reconforte. Cette dimension ne semble pas avoir été suffisamment soulignée dans les études antérieures et des recherches sur les perceptions pour approfondir cette question permettrait d'y remédier⁴. Cette compensation semble d'autant plus nécessaire dans le cas des migrants internationaux qui ressentent davantage la distance que les migrants interprovinciaux. Par ailleurs, une certaine détresse touche les hommes autant que les femmes en matière de réseau familial, alors que du côté communautaire, comme nous l'avons constaté, les femmes semblent mieux adaptées que les hommes choisissant parfois le repli.

Nous avons vu que les difficultés reliées aux différences culturelles ou aux difficultés de communication ont été rapportées plus fréquemment que tout autre catégorie de facteurs adverses. C'est ainsi que certains participants rapportent des paroles blessantes ou des gestes discriminatoires à leur égard. Des attitudes négatives ou teintées de préjugés ressortent parfois du simple fait d'être perçu comme étant francophone. Les difficultés d'adaptation peuvent aussi dépendre du bagage culturel du migrant lui-même qui tend souvent à faire des comparaisons avec son milieu d'origine. Ainsi, selon que l'on est migrant interprovincial ou international, homme ou femme, il faudra réconcilier ce qui diffère à des degrés divers entre le milieu d'origine et le milieu d'accueil.

Tous les participants, qu'ils soient demeurés en Saskatchewan ou repartis, ont élaboré au sujet des occasions de réseautage communautaire qui se sont présentées, et même ceux qui sont repartis ne semblent pas l'avoir fait en raison d'un manque de soutien sur ce plan. Certains participants qui désiraient développer un sentiment d'appartenance ont pris les mesures nécessaires pour y arriver :

⁴ Des programmes de jumelage entre familles natives et immigrantes illustrent des pratiques mises en place pour favoriser l'intégration mais les études qui en rendent compte ne touchent pas ou peu les ressentis ou les perceptions des immigrants qui vivent une séparation et doivent trouver un réconfort dans la communauté d'accueil qu'ils envisagent comme une nouvelle famille symbolique. Voir par exemple Vatz-Laaroussi, Michèle et Johanne Charbonneau (2001). L'accueil et l'intégration des immigrants : à qui la responsabilité ? Le cas des jumelages entre familles québécoises et familles immigrantes. *Lien social et Politiques*, (46), 111–124. <https://doi.org/10.7202/000327ar>

fréquentation des lieux de prière, participation aux activités communautaires qui procurent un apaisement ou un plaisir. Les participants ont également fait référence à l'aide reçue ou encore à leur propre contribution à titre de bénévole. Nous avons cependant remarqué que les femmes excellent encore plus que les hommes en matière de réseautage communautaire, ces derniers se concentrant peut-être davantage sur leur réseau professionnel. Cette remarque va dans le sens des sondages auprès de la population en général qui tendent à démontrer que les hommes, plus utilitaristes que les femmes, investissent davantage que celles-ci dans le développement d'un réseau professionnel.⁵

Le travail, nous l'avons vu, représente le motif principal évoqué par les personnes pour expliquer leur établissement en Saskatchewan, qu'elles soient d'origine canadienne ou étrangère. Par ailleurs, certains participants sont repartis dans le but d'améliorer leur situation professionnelle ou encore lorsque leurs objectifs ont été atteints. Tous les hommes et la majorité des femmes, malgré des difficultés initiales ou un certain désenchantement, affirment avoir atteint leurs objectifs ou réussi sur le plan professionnel.

Tous ont parlé de la première phase d'adaptation sur le plan matériel et pratique. Ils étaient généralement bien préparés, ont reçu l'appui nécessaire ou ont su ajuster leur tir pour bien réussir leur établissement en Saskatchewan. Quelques-uns ont quand même décrit quelques obstacles rencontrés initialement ou encore la patience requise et des efforts consentis sur le plan financier, pour le transport ou le logement par exemple. Les stratégies déployées semblent liées à la situation particulière de chacun. En effet, les données comparatives ne permettent pas de déceler de différence entre les migrants interprovinciaux et les migrants internationaux sur ce plan. De même, il semble y avoir peu de différence entre ceux qui demeureraient toujours en Saskatchewan au moment des entrevues et ceux qui étaient repartis. De plus, pour revenir à un exemple particulier, les hommes ont rapporté autant que les femmes des difficultés financières en début de parcours, ce qui a exigé des efforts ou des ajustements.

Nous avons vu que le désir de repartir de la Saskatchewan a donné lieu à des témoignages nombreux et variés tant du côté de ceux qui sont demeurés dans cette province que de la part de ceux qui sont repartis. Parmi les facteurs évoqués, nous retrouvons la question des possibilités limitées de

⁵ Gamberini, Giulietta (2015). Pourquoi les femmes développent moins leurs réseaux professionnels que les hommes. *La Tribune*, 26 mai 2015, <https://www.latribune.fr/economie/france/pourquoi-les-femmes-developpent-moins-leurs-reseaux-professionnels-que-les-hommes-478654.html>

perfectionnement sur le plan académique ou de développement professionnel. De plus, nous avons découvert que certains migrants valorisent la mobilité, alors que d'autres souhaitent davantage l'ancrage et la continuité. Enfin, il est entendu que certains participants ont fait référence aux froids sibériens de la Saskatchewan, même si ce seul facteur n'a pas du tout été évoqué par ceux qui sont repartis, mais plutôt par ceux qui demeuraient dans cette province au moment des entrevues et qui réfléchissaient à la possibilité d'un ailleurs meilleur. Par ailleurs, la séparation ou l'éloignement des proches est sans nul doute le facteur déterminant par excellence. Il demeure cependant difficile d'évaluer à partir de nos données d'entrevues s'il a le même poids du côté des migrants internationaux que du côté des migrants interprovinciaux, Par ailleurs, les hommes ont davantage élaboré ou digressé que les femmes au sujet d'un départ envisagé ou effectif ; par ailleurs, il semble que les femmes valorisent davantage les relations familiales que les hommes alors que ces derniers attribuent plus de poids à leur carrière.

Enfin, malgré le fait que nous croyons avoir atteint un certain degré de saturation dans l'analyse des données, il resterait sans doute à réaliser une étude particulière des perceptions ou des expressions singulières relatives aux parcours antérieurs à l'arrivée en Saskatchewan. En effet, compte tenu de ce qui ressort de la lecture attentive des transcriptions d'entrevue, il existe des singularités mais également des similitudes dans les perceptions de ceux qui ont transité par l'Europe (ou le Québec) avant de s'établir au Canada. Ces particularités résident entre autres dans le fait qu'ils ont la possibilité de comparer l'accueil ou l'ouverture des uns par rapport aux autres, en Saskatchewan et ailleurs (*cf.* MF, RA). Des entrevues ou des recherches complémentaires permettraient d'approfondir cette question qui n'a pas pu être étudiée suffisamment.

Nous avons également remarqué que certains immigrants internationaux interviewés ont travaillé dans des organismes d'accueil en Saskatchewan et de ce fait, parlent parfois en termes généraux à partir de ce qu'ils ont observé, en plus de leur propre situation. Ils sont ainsi à la fois migrants et facilitateurs de première ligne (GA, DT et MM) pour les autres nouveaux arrivants; ils critiquent parfois leur clientèle ou démontrent une certaine sagesse en faisant appel à la flexibilité et à une certaine ouverture, de part et d'autre. Il serait donc pertinent que les résultats de l'étude de leurs témoignages envisagés sous cet angle soient comparés à ceux d'autres études.

Bibliographie

Bamba, Moustapha, Yves Labrèche et Yves Frenette (2022). *Arriver et partir : la francophonie de la Saskatchewan au début du XXI^e siècle : De la recension des écrits aux entrevues*. Rapport diffusé sur le site web de la Chaire de recherche du Canada sur les migrations, les circulations et les communautés francophones, Université de Saint-Boniface, <https://ustboniface.ca/crc-mccf/diffusion>

Gamberini, Giulietta (2015). Pourquoi les femmes développent moins leurs réseaux professionnels que les hommes. *La Tribune*, 26 mai 2015, , <https://www.latribune.fr/economie/france/pourquoi-les-femmes-developpent-moins-leurs-reseaux-professionnels-que-les-hommes-478654.html>

Vatz-Laaroussi, Michèle et Johanne Charbonneau (2001). L'accueil et l'intégration des immigrants : à qui la responsabilité ? Le cas des jumelages entre familles québécoises et familles immigrantes. *Lien social et Politiques*, (46), 111-124. <https://doi.org/10.7202/000327ar>

ANNEXE 1

Tableau 1.1 Verbatim des migrants interprovinciaux et des migrants internationaux

Code	H ou F	Résidence	Origine	Nb de mots
(EG)	H	Saskatoon	Montréal	3025
(MB)	F	Regina	Québec	1981
(PC)	H	Saskatoon	Québec	2438
(MM)	F	Regina	Québec/racines tunisiennes	1226
(NS)	H	Montréal	Montréal/racines africaines	2198
(GA)	F	Regina	Burundi	2899
(GT)	H	Gravelbourg	Burundi	2117
(JE)	F	Toronto	Burundi	1361
(DT)	H	Ottawa	États-Unis	1493
(MF)	F	Regina ou Saskatoon	Guadeloupe	2398
(JB)	H	Gravelbourg	Haïti	4371
(RA)	F	Ottawa	Grèce	811
(SA)	H	Humbolt/Anneheim	Tunisie	1372

Note : 3 participants originaires du Québec, 2 ayant vécu au Québec mais de souche étrangère, 3 du Burundi et 4 d'autres pays.

Tableau 1.2 Classification thématique des témoignages selon le pays d'origine : migrations interprovinciales et migrations internationales

Abréviations C : Canada, migration interprovinciale A : Autre pays, migration internationale

Catégories et sous-catégories	Identification des segments d'entrevue	Nombre de segments et de participants selon l'origine nationale
Arrivée	GT001	C : 0 segment, 0 participant A : 1 segment, 1 participant T : 1 segment, 1 participant
Arrivée – motifs	DT001, EG001, EG012, GA001-GA002, GA011a, JB001, MF001, MF022, MB001, MB002b, MM001, NS003a, PC001, RA001	C : 5 segments, 3 participants A : 10 segments, 7 participants T : 15 segments, 10 participants
Arrivée – parcours	DT002, GT002, MF005; MB004a	C : 1 segment, 1 participant A : 3 segments, 3 participants T : 4 segments, 4 participants
Arrivée - difficultés	JE001	C : 0 segment, 0 participant A : 1 segment, 1 participant T : 1 segment, 1 participant
Parcours antérieur	DT004, GA003, JB002a, MF002, MB002a, MB004b, NS001, PC002a	C : 3 segments, 2 participants A : 5 segments, 5 participants T : 8 segments, 7 participants
Réseau -Saskatchewan	DT003, GA004b, JE003, MB003, MF003-MF004, SA001-SA003a	C : 1 segment, 1 participant A : 8 segments, 5 participants T : 9 segments, 6 participants
Réseau – autre ou ailleurs	DT003, EG002-EG003, GT003, GA004a, JE004-JE005, JB003, MB003, MM002, PC002b, RA002	C : 4 segments, 3 participants A : 8 segments, 7 participants T : 12 segments, 10 participants
Difficultés - fonctionnement	DT005-DT006, GA005, GA015, JB002b, JB007b, MM003, NS003b, PC003, SA009-SA011	C : 1 segment, 1 participant A : 11 segments, 6 participants T : 12 segments, 7 participants
Difficultés – réseau communautaire ou familial	DT007, EG004-EG006, EG008-EG009, GT004-GT005, GT007, GA007, GA008a, GA011b, GA013, JE002b, JE0010; JE011a; JB004, JB008, MF008-MF009, MB006, MB007, MM005, MM006, PC005-PC006	C : 9 segments, 3 participants A : 17 segments, 7 participants T : 26 segments, 10 participants
Difficultés – culture ou langue; différences culturelles	EG007, EG010-EG011, GT006, GT008, GA006, JE012, JB011bb, MF007, MF010-MF011, MM007, NS004-NS007, PC004, PC007, RA003, SA003b-SA008, SA019	C : 5 segments, 2 participants A : 21 segments, 9 participants T : 26 segments, 11 participants
Difficultés - politiques	GA008b, GA010, GA012, JE006 à JE009, JE011b, MB005, MM004, RA004	C : 1 segment, 1 participant A : 10 segments, 4 participants T : 11 segments, 5 participants
Opportunités	EG013, MF012b	C : 1 segment, 1 participant

		A : 1 segment, 1 participant T : 2 segments, 2 participants
Opportunités - réseau	DT010, GA009, GA014, JB007a, JB010, MF013, MF015 à MF017, MB009b-MB010, MM010, NS002, NS010-NS013, RA007-RA008, SA012-SA013	C : 2 segments, 1 participant A : 19 segments, 8 participants T : 21 segments, 9 participants
Opportunités – travail ou emploi	DT008-DT009, EG014, GT010, JE002a, JB005, MF012a, MB008, MM009, NS008, PC008, RA005-RA006	C : 3 segments, 3 participants A : 10 segments, 8 participants T : 13 segments, 11 participants
Opportunités politiques	GT011, JB006, MF006, MF014, MB009a, NS009, RA006	C : 1 segment, 1 participant A : 6 segments, 5 participants T : 7 segments, 6 participants
Stratégies - fonctionnement	DT011a, GT012, GA015, JE014, JB009, JB011ab, MF018b, MB011, MM011, PC009, RA009	C : 2 segments, 2 participants A : 9 segments, 8 participants T : 11 segments, 10 participants
Stratégies- réseau	DT011b; GT009; JB011ba, MF018a, MM008, SA014	C : 0 segment, 0 participant A : 6 segments, 6 participants T : 6 segments, 6 participants
Stratégies - culture	EG015, SA015	C : 1 segment, 1 participant A : 1 segment, 1 participant T : 2 segments, 2 participants
Départ - motifs	DT012-DT013, EG016-EG017, GT013-GT014, GA016-GA017a, JE015-JE016, JB012-JB013, MF019-MF021, MB012, MM012, NS014, PC010-PC011, RA010-RA012, SA016-SA018	C : 5 segments, 3 participants A : 21 segments, 10 participants T : 26 segments, 13 participants
Avenir	DT014, GT015, JB014, MB013, PC012, RA013, SA020	C : 2 segments, 2 participants A : 5 segments, 5 participants T : 7 segments, 7 participants
Avenir - réseau	GA018a	C : 0 segment, 0 participant A : 1 segment, 1 participant T : 1 segment, 1 participant
Avenir – études et emploi	GA018b, JE017, MM014, NS015	C : 0 segment, 0 participant A : 4 segments, 4 participants T : 4 segments, 4 participants
Ancrage – Saskatchewan	GA017b, MM013	C : 0 segment, 0 participant A : 2 segments, 2 participants T : 2 segments, 2 participants

ANNEXE 2

Tableau 2.1 Verbatim des participants classés selon le lieu de résidence au moment des entrevues

Code	H ou F	Résidence	Origine	Nb de mots
(EG)	H	Saskatoon	Montréal	3025
(GA)	F	Regina	Burundi	2899
(GT)	H	Gravelbourg	Burundi	2117
(JB)	H	Gravelbourg	Haiti	4371
(MB)	F	Regina	Québec	1981
(MF)	F	Regina ou Saskatoon	Guadeloupe	2398
(MM)	F	Regina	Québec/racines tunisiennes	1226
(PC)	H	Saskatoon	Québec	2438
(SA)	H	Humbolt/Anneheim	Tunisie	1372
(DT)	H	Ottawa	États-Unis	1493
(JE)	F	Toronto	Burundi	1361
(NS)	H	Montréal	Montréal/racines africaines	2198
(RA)	F	Ottawa	Grèce	811

Note : 9 résidant en Saskatchewan, 3 en Ontario et 1 au Québec.

Tableau 2.2 Classification thématique des témoignages des participants demeurant (ancrés) en Saskatchewan par rapport à ceux qui sont repartis

Abréviations D : Demeurant en Saskatchewan R : Repartis de la Saskatchewan

Catégories et sous-catégories	Identification des segments d'entrevue	Nombre de segments et de participants selon la résidence
Arrivée	GT001	D : 1 segment, 1 participant R : 0 segment, 0 participant T : 1 segment, 1 participant
Arrivée – motifs	DT001, EG001, EG012, GA001-GA002, GA011a, JB001, MF001, MF022, MB001, MB002b, MM001, NS003a, PC001, RA001	D : 12 segments, 7 participants R : 3 segments, 3 participants T : 15 segments, 10 participants
Arrivée – parcours	DT002, GT002, MF005; MB004a	D : 3 segments, 3 participants R : 1 segment, 1 participant T : 4 segments, 4 participants
Arrivée - difficultés	JE001	D : 0 segment, 0 participant R : 1 segment, 1 participant T : 1 segment, 1 participant
Parcours antérieur	DT004, GA003, JB002a, MF002, MB002a, MB004b, NS001, PC002a	D : 6 segments, 5 participants R : 2 segments, 2 participants T : 8 segments, 7 participants
Réseau -Saskatchewan	DT003, GA004b, JE003, MB003, MF003-MF004, SA001-SA003a	D : 7 segments, 4 participants R : 2 segments, 2 participants T : 9 segments, 6 participants
Réseau – autre ou ailleurs	DT003, EG002-EG003, GT003, GA004a, JE004-JE005, JB003, MB003, MM002, PC002b, RA002	D : 8 segments, 7 participants R : 4 segments, 3 participants T : 12 segments, 10 participants
Difficultés - fonctionnement	DT005-DT006, GA005, GA015, JB002b, JB007b, MM003, NS003b, PC003, SA009-SA011	D : 9 segments, 5 participants R : 3 segments, 2 participants T : 12 segments, 7 participants
Difficultés – réseau communautaire ou familial	DT007, EG004-EG006, EG008-EG009, GT004-GT005, GT007, GA007, GA008a, GA011b, GA013, JE002b, JE0010; JE011a; JB004, JB008, MF008-MF009, MB006, MB007, MM005, MM006, PC005-PC006, RA008	D : 22 segments, 8 participants R : 5 segments, 3 participants T : 27 segments, 11 participants
Difficultés – culture ou langue; différences culturelles	EG007, EG010-EG011, GT006, GT008, GA006, JE012, JB011bb, MF007, MF010-MF011, MM007, NS004-NS007, PC004, PC007, RA003, SA003b-SA005, SA007-SA008, SA019	D : 20 segments, 8 participants R : 6 segments, 3 participants T : 26 segments, 11 participants
Difficultés - politiques	GA008b, GA010, GA012, JE006 à JE009, JE011b, MB005, MM004, RA004	D : 5 segments, 3 participants R : 6 segments, 2 participants T : 11 segments, 5 participants

Opportunités	EG013, MF012b	D : 2 segments, 2 participants R : 0 segment, 0 participant T : 2 segments, 2 participants
Opportunités - réseau	DT010, GA009, GA014, JB007a, JB010, MF013, MF015 à MF017, MB009b-MB010, MM010, NS002, NS010-NS012, RA007-RA008, SA012-SA013	D : 13 segments, 6 participants R : 6 segments, 3 participants T : 19 segments, 9 participants
Opportunités – travail ou emploi	DT008-DT009, EG014, GT010, JE002a, JB005, MF012a, MB008, MM009, NS008, PC008, RA005-RA006	D : 7 segments, 7 participants R : 6 segments, 4 participants T : 13 segments, 11 participants
Opportunités politiques	GT011, JB006, MF006, MF014, MB009a, NS009, RA006	D : 5 segments, 4 participants R : 2 segments, 2 participants T : 7 segments, 6 participants
Stratégies - fonctionnement	DT011a, GT012, GA015, JE014, JB009, JB011ab, MF018b, MB011, MM011, PC009, RA009	D : 8 segments, 7 participants R : 3 segments, 3 participants T : 11 segments, 10 participants
Stratégies- réseau	DT011b; GT009; JB011ba, MF018a, MM008, NS013, SA014	D : 5 segments, 5 participants R : 2 segments, 2 participants T : 7 segments, 7 participants
Stratégies - culture	EG015, SA015	D : 2 segments, 2 participants R : 0 segment, 0 participant T : 2 segments, 2 participants
Départ - motifs	DT012-DT013, EG016-EG017, GT013-GT014, GA016-GA017a, JE015-JE016, JB012-JB013, MF019-MF021, MB012, MM012, NS014, PC010-PC011, RA010-RA012, SA016-SA018	D : 18 segments, 9 participants R : 8 segments, 4 participants T : 26 segments, 13 participants
Avenir	DT014, GT015, JB014, MB013, PC012, RA013, SA020	D : 5 segments, 5 participants R : 2 segments, 2 participants T : 7 segments, 7 participants
Avenir - réseau	GA018a	D : 1 segment, 1 participant R : 0 segment, 0 participant T : 1 segment, 1 participant
Avenir – études et emploi	GA018b, JE017, MM014, NS015	D : 3 segments, 3 participants R : 1 segment, 1 participant T : 4 segments, 4 participants
Ancrage – Saskatchewan	GA017b, MM013	D : 2 segments, 2 participants R : 0 segment, 0 participant T : 2 segments, 2 participants

ANNEXE 3

Tableau 3.1 Verbatim des participants classés selon le sexe

Code	H ou F	Résidence	Origine	Nb de mots
(EG)	H	Saskatoon	Montréal	3025
(NS)	H	Montréal	Montréal/racines africaines	2198
(PC)	H	Saskatoon	Québec	2438
(GT)	H	Gravelbourg	Burundi	2117
(DT)	H	Ottawa	États-Unis	1493
(JB)	H	Gravelbourg	Haïti	4371
(SA)	H	Humbolt/Anneheim	Tunisie	1372
(MB)	F	Regina	Québec	1981
(MM)	F	Regina	Québec/racines tunisiennes	1226
(GA)	F	Regina	Burundi	2899
(JE)	F	Toronto	Burundi	1361
(MF)	F	Regina ou Saskatoon	Guadeloupe	2398
(RA)	F	Ottawa	Grèce	811

Tableau 3.2 Classification thématique des témoignages selon le sexe des participants

Abréviations H : Homme F : Femme

Opportunités	EG013, MF012b	H : 1 segment, 1 participant F : 1 segment, 1 participant T : 2 segments, 2 participants
Opportunités - réseau	DT010, GA009, GA014, JB007a, JB010, MF013, MF015 à MF017, MB009b-MB010, MM010, NS002, NS011-NS012, RA007, SA012-SA013	H : 8 segments, 4 participants F : 10 segments, 5 participants T : 18 segments, 9 participants
Opportunités – travail ou emploi	DT008-DT009, EG014, GT010, JE002a, JB005, MF012a, MB008, MM009, NS008, NS010, PC008, RA005-RA006	H : 8 segments, 6 participants F : 6 segments, 5 participants T : 14 segments, 11 participants
Opportunités politiques	GT011, JB006, MF006, MF014, MB009a, NS009, RA006	H : 3 segments, 3 participants F : 4 segments, 3 participants T : 7 segments, 6 participants
Stratégies - fonctionnement	DT011a, GT012, GA015, JE014, JB009, JB011ab, MF018b, MB011, MM011, PC009, RA009	H : 5 segments, 4 participants F : 6 segments, 6 participants T : 11 segments, 10 participants
Stratégies- réseau	DT011b; GT009; JB011ba, MF018a, MM008, NS013, SA014	H : 5 segments, 5 participants F : 2 segments, 2 participants T : 7 segments, 7 participants
Stratégies - culture	EG015, SA015	H : 2 segments, 2 participants F : 0 segment, 0 participant T : 2 segments, 2 participants
Départ - motifs	DT012-DT013, EG016-EG017, GT013-GT014, GA016-GA017a, JE015-JE016, JB012-JB013, MF019-MF021, MB012, MM012, NS014, PC010-PC011, RA010-RA012, SA016-SA018	H : 14 segments, 7 participants F : 12 segments, 6 participants T : 26 segments, 13 participants
Avenir	DT014, GT015, JB014, MB013, PC012, RA013, SA020	H : 5 segments, 5 participants F : 2 segments, 2 participants T : 7 segments, 7 participants
Avenir - réseau	GA018a	H : 0 segment, 0 participant F : 1 segment, 1 participant T : 1 segment, 1 participant
Avenir – études et emploi	GA018b, JE017, MM014, NS015	H : 1 segment, 1 participant F : 3 segments, 3 participants T : 4 segments, 4 participants
Ancrage – Saskatchewan	GA017b, MM013	H : 0 segment, 0 participant F : 2 segments, 2 participants T : 2 segments, 2 participants

ANNEXE 4

Questionnaire d'entrevue

1. Quand on parle de migration francophone vers la Saskatchewan, à quoi pensez-vous ? Qu'est-ce qui vous vient en tête ? Racontez-moi votre parcours.
2. Parlez-moi de votre réseau : famille, parenté, amis, compatriotes. Ces gens sont-ils en Saskatchewan ? Au Canada ? Dans votre pays d'origine ? Dans d'autres pays ?
3. Pour plusieurs personnes, « migration est généralement synonyme de difficultés ». Dans votre cas, pouvez-vous énumérer les difficultés rencontrées dans votre déplacement en Saskatchewan ? (L'intervieweur remet une feuille de papier et un crayon à l'interviewé)
 - Difficultés liées aux politiques (fédérale, provinciale, locale; rapport majorité-minorité)?
 - Difficultés liées à vos réseaux secondaires (milieu du travail, école, garderie, lieux de culte, services sociaux et santé, organismes communautaires, centres d'activités et loisirs - piscine, bibliothèque – quartier, logement)?
 - Difficultés liées vos réseaux primaires (famille, famille restée au pays, amis, voisins de quartier)?
 - Difficultés liées à votre personne (religion, valeurs, croyances, origine ethnique, statut d'immigration, sexe, votre attitude, etc.)?
 - Comment avez-vous résolu chacune des situations? (Après avoir lu l'une après l'autre les difficultés énumérées, l'intervieweur pose les questions de relance)
4. « On ne devient pas migrant sans souvent caresser l'espoir d'une vie meilleure ». Dans votre cas, quelles sont les opportunités dont vous avez bénéficié en Saskatchewan ? Énumérez chaque opportunité (l'interviewer remet la feuille de papier et le crayon à l'interviewé)
 - Opportunités liées aux politiques (fédérale, provinciale, locale; rapport majorité-minorité)?

- Opportunités liées à vos réseaux secondaires (milieu du travail, école, garderie, lieux de culte, services sociaux et santé, organismes communautaires, centres d'activités et loisirs - piscine, bibliothèque – quartier, logement)?
 - Opportunités liées à vos réseaux primaires (famille, famille restée au pays, amis, voisins de quartier)?
 - Opportunités liées à vous-même (religion, valeurs, croyances, origine ethnique, statut d'immigration, sexe, votre attitude, etc.)?
 - Comment avez-vous profité de chaque opportunité?
5. En général, les migrants utilisent diverses stratégies (utilisation d'une marge de crédit, transport en commun, réduction des dépenses, etc.) pour s'adapter et s'intégrer à la nouvelle société pendant les premiers moments. Dans votre cas, pouvez-vous citer les différentes stratégies développées afin de vous adapter à la vie en Saskatchewan ?
6. Certains migrants francophones arrivent en Saskatchewan alors que d'autres quittent cette province. Pour vous, que signifie « partir de la Saskatchewan » ? Pourquoi êtes-vous parti ? Y retourneriez-vous ? Pour ceux qui sont restés : croyez-vous repartir un jour de la Saskatchewan ? Pourquoi ?
7. Comment envisagez-vous votre avenir ?